

DELL CERTIFIED PARTNER

OFIS
IT. Services People. You trust.

Imprimante Dell V313
Multifonction Couleur
Impression-Photocopie-Scan

Ordinateur

- Dell Optiplex GX270
- Pentium 4
- 1.2 Ghz
- Ram : 1Go
- Windows XP
- Disque Dur 80Go
- EcranPlat 17"

+
= **185.500** Fcfa

OpenOffice.org
+Antivirus offerts

Tél. : 01-600-0000

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3236 du mardi 23 octobre 2012 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
 CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

4^{ème} anniversaire de la mort de Mgr Ernest Kombo, ancien évêque d'Owando

«Le prélat fut l'arbre de la forêt de l'unité et la réconciliation»



Mgr Anatole Milandou, présidant la messe en mémoire de Mgr Ernest Kombo. (P.10)

Ecole militaire préparatoire général Leclerc (Brazzaville)

Denis Christel Sassou Nguesso a fait un don de deux véhicules

(P.3)

Mairie de Brazzaville

Hugues Ngouelondelé a reçu une délégation de la Caresco

(P.8)

Le cabinet DEVEL SA organise, à Brazzaville, trois séminaires (Management des équipes, Gestion de Stocks et Management logistique), au mois de novembre 2012.

(P.19)

Sommet de la francophonie à Kinshasa

Lorsque François Hollande et Joseph Kabila se livrent à un conflit larvé



François Hollande saluant rapidement le couple présidentiel de la RDC. (P.3)

Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté



Les ministres et d'autres officiels levant les mains en signe de chasser la pauvreté. (P.16)

A Djambala, on a démontré que la pauvreté frappe encore la population congolaise

Fonction publique

Un millier de hauts-fonctionnaires dans la diète, pour cause de salaires suspendus

(P.6)

40^{ème} brigade d'infanterie des F.a.c (Forces armées congolaises)

Un exercice pratique à Kouala-Kouala, pour clore l'année d'instruction 2012

(P.7)

Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance)

Un programme sur les dangers des explosifs destinés aux élèves du primaire

(P.13)



MTN CONGO, meilleur opérateur voix d'Afrique Centrale !



Thierry Lezin
Mougalla
remettant le trophée
à Freddy Tchala

La société de téléphonie mobile, MTN Congo, filiale du géant sud-africain présent dans vingt-deux (22) pays, à travers le monde, a été désignée «**Meilleur opérateur Voix pour l'Afrique Centrale**», lors de la soirée des Awards de la 8^{ème} édition d'Africa Telecom People (ATP), célébrée le 3 octobre dernier, à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Le trophée a été réceptionné par le ministre congolais des Postes et Télécommunications, M. Lezin Thierry Mougalla, présent à la cérémonie, qui s'est

déroulée au Palais des Congrès de l'Hôtel Ivoire.

A son tour, le Directeur général de MTN Congo, M. Freddy Tchala, a eu l'honneur de recevoir, le 16 octobre dernier, à Brazzaville, des mains du ministre, ledit trophée. C'est pour la deuxième fois consécutive que MTN Congo est distinguée par Africa Telecom People. En effet, en 2011, MTN Congo a reçu le trophée du «**Meilleur opérateur données pour l'Afrique centrale**».

Le jury, composé d'experts du secteur des télécommunications, a opéré son choix sur la

base de plusieurs critères, notamment «*l'innovation marketing ; la constance de la progression, la qualité des offres, la convergence du marketing et du commercial ; le taux de couverture nationale ; la consistance et adéquation des tarifs de communication*».

Pour MTN Congo, cette nouvelle distinction internationale est dédiée, avant tout, à l'ensemble de la population congolaise, première bénéficiaire de celle-ci, qui ne cesse de placer sa confiance dans son réseau. D'un autre côté, cette reconnaissance est un véritable motif de satis-

faction, et d'encouragement pour le Personnel de MTN Congo, à toujours mieux faire son travail, sur l'ensemble des douze (12) départements du Congo.

Il sied de préciser qu'Africa Telecom People est un événement annuel africain qui distingue les personnalités et les organisations africaines du secteur des télécommunications qui ont laissé «*une empreinte d'exception sur le continent, au cours de l'année écoulée*».

*MTN everywhere
you go !*

Sommet de la francophonie à Kinshasa

Lorsque François Hollande et Joseph Kabila se livrent à un conflit larvé

Le 14^{ème} sommet de l'O.i.f (Organisation internationale de la francophonie), tenu du 12 au 14 octobre 2012 à Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo, s'est déroulé sur fond de conflit larvé entre le président français, François Hollande, et son homologue de la RDC, hôte du sommet, Joseph Kabila Kabangé. Rien d'anormal en apparence, et pourtant, le président français s'est ingénié à snober son hôte. A quelques jours de son arrivée à Kinshasa, il avait ouvert les hostilités, en déclarant comme «inacceptable», la situation des droits de l'homme, de la démocratie et de l'opposition en RDC. Dès lors, tout le monde s'interrogeait sur ce qu'allait être son séjour à Kinshasa.

Vienda ou viendra pas? Tel est le débat qui a précédé la participation du président français, François Hollande, au sommet de la francophonie à Kinshasa. O.n.gs françaises et opposants kinois souhaitaient à ce que le socialiste aux commandes de l'Etat français zappe Kabila, en ne se rendant pas à Kinshasa, pour ne pas apporter une certaine caution à son régime considéré comme illégitime, depuis l'élection présidentielle à un tour du 28 novembre 2011. Yamina Benguigui, la ministre française déléguée à la francophonie, a bataillé fort pour convaincre son président d'être présent au sommet de Kinshasa. Il ne restait à François Hollande, pour ne pas attirer la colère des O.n.gs de défense

des droits de l'homme, de tout faire, dans ses faits et gestes, tout comme dans ses propos, de ne pas apporter sa caution au régime de Joseph Kabila. A son arrivée au palais du peuple, Hollande annonce les couleurs: il salue sèchement son homologue de la RDC et son épouse, et s'attarde sur Abdou Diouf, le secrétaire général de l'O.i.f, qu'il salue chaleureusement des deux mains, tout en échangeant quelques paroles avec lui. Des dizaines de caméras, dans un coin, immortalisent la scène. Le couple Kabila vient d'essuyer un grand camouflet de la part du premier français. L'entrée de François Hollande dans l'immense salle du palais du peuple où se déroule le sommet, est applaudie. Large sou-



Après avoir salué Joseph Kabila et sa femme, avec courtoisie mais rapidement, François Hollande s'attarde devant l'ami Abdou Diouf qu'il salue des deux mains. En diplomatie, les gestes comptent.

rire du président français qui croit ainsi être la vedette du sommet. Erreur. Lorsque le maître de cérémonie annonce l'entrée, en dernier, de Joseph Kabila Kabangé, la salle applaudit à tout rompre. La star, dans son calme olympien, lève à peine la main, pour saluer l'assistance. Les chefs d'Etat, qui sont déjà à leurs places, et toute l'assistance se lèvent, en signe de respect, selon la tradition africaine, du chef qui arrive. François Hollande regarde à droite puis à gauche; il n'a

pas de choix: il doit se lever. Le grand démocrate de gauche courbe ainsi l'échine, devant celui qui est qualifié d'autocrate. Le tralala des discours a commencé. Il est encore fortement applaudi, Joseph Kabila, lorsqu'il se lève, pour se mettre devant le lutrin et prononcer son discours qui sera entrecoupé de tonnerres d'applaudissements. Comme tout régime de propagande sait le faire, c'est que la salle comptait une grande partie de «kabilistes»,

dont le rôle était justement d'applaudir à tout rompre. Au grand étonnement du numéro un français, médusé devant la popularité de celui qu'il combat. Lorsqu'il rejoint sa place, toujours sous les applaudissements, Joseph Kabila regarde en direction de son hôte, assis à côté de lui, au premier rang, comme pour arracher un mot de félicitation. François Hollande plonge alors ses yeux dans son discours qu'il corrige et recorre, snobant son voisin. Quelle histoire! Comme il le dira dans son discours, il était venu à Kinshasa, uniquement pour réaffirmer les principes de la francophonie: démocratie, liberté d'expression et tuti quanti. Il faut dire que Joseph Kabila ne s'était pas si mal pris pour offrir aux médias du monde, qu'il a peu de soucis pour ces principes. A l'occasion du sommet de la francophonie, le déploiement des militaires et des policiers à Kinshasa donnaient bien les images traduisant le fait qu'il dirige son pays de main de fer. Portraits géants dès l'aéroport, jusqu'en ville, à la gloire du maître des lieux; militaires armés jusqu'aux dents... On n'avait plus besoin d'aller chercher dans le pluralisme médiatique, pourtant si dynamique à Kinshasa, pour en

douter. Au sortir de la cérémonie d'ouverture du sommet, Joseph Kabila a confié à un journaliste français qui le pressait de questions sur sa relation avec le président français, que tout se passait «même très bien». Langage diplomatique pour parler d'une guerre véritablement sournoise entre les deux hommes d'Etat. Mais, tout le monde avait compris que les deux chefs d'Etat se toisaient. Il y a lieu maintenant de s'interroger si François Hollande, par cette attitude, a réussi à faire une leçon de démocratie à son homologue congolais. Beaucoup d'observateurs n'hésitent pas à critiquer son attitude qui frisait plutôt le mépris de l'autre, le manque de simple bon sens. Mais, l'opposition kinoise et les O.n.gs de défense des droits de l'homme ont sans doute, félicité leur héros, qui n'a pas cautionné le régime autocrate de Kinshasa. En tout cas, François Hollande aura inventé une nouvelle manière de combattre les tenants de régimes jugés non démocratiques: la diplomatie à snober. Et si François Hollande et Joseph Kabila se sont rencontrés le vendredi 13 octobre, c'était pour parler de la meilleure façon de protéger les populations du Nord-Kivu. Le seul point positif dans les relations entre les deux hommes, c'est sans doute le soutien apporté par le président Hollande à la RDC par rapport à la crise au Nord-Kivu.

Joël NSONI

Ecole militaire préparatoire général Leclerc (Brazzaville)

Denis Christel Sassou Nguesso a fait un don de deux véhicules

Député élu à Oyo (département de la Cuvette), directeur général adjoint, chargé de l'aval pétrolier à la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), Denis Christel Sassou Nguesso a fait don de deux véhicules Toyota 4x4 double-cabine, à l'E.m.p.g.l (Ecole militaire préparatoire général Leclerc), de Brazzaville. La cérémonie de remise de ce don a eu lieu jeudi 18 octobre 2012, entre lui et le colonel Antoine Moukili, commandant de ladite école militaire, en présence du personnel enseignants et de quelques anciens élèves de l'école.

C'est en sa qualité d'A.e.t (Ancien enfant de troupe), matricule 2403, que Denis Christel Sassou Nguesso a fait un don de deux véhicules à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc de Brazzaville, où il a été accueilli avec les honneurs dus à son rang. Il a eu droit à un rappel historique de l'établissement fait par le guide, le capitaine Stanislas Ikapi. Créée le 6 mars 1946, l'E.m.p.g.l a pour missions, la formation des meilleurs élèves du Congo et de l'étranger, le tout repart en trois axes, à savoir l'enseignement général, le sport et l'instruction militaire. Peu après, l'A.e.t a visité toutes les structures relevant de l'établissement. Emu d'avoir retrouvé son ancien établissement scolaire, Denis Christel Sassou Nguesso a pris l'engagement d'apporter sa pierre à l'édifice, pour améliorer les conditions d'apprentissage ce, dans le cadre du soutien au président de la République qui a déclaré 2013 comme année de l'éducation de base et de la formation professionnelle. «Je m'engage à accompagner le commandant de l'école pour la modernisation et l'équipement du centre de santé, mais aussi de la salle informatique. Et je me réjouis du retour cette année, à l'Ecole des élèves en provenance du Tchad, du Bénin et de la Cen-

trafrique comme ce fut le cas les années antérieures», a-t-il dit. Le colonel Antoine Moukili a salué le geste posé par l'A.e.t. «En nous gratifiant de ce précieux don, qui vient tant soi peu



Denis Christel Sassou Nguesso.



Les deux véhicules reçus par l'école militaire.

comblé nos attentes, en matière de transport et de mobilité, tu viens de montrer non seulement l'intérêt que tu portes à la formation de l'élite de demain mais aussi et surtout, ton attachement à l'E.m.p.g.l, ton école qui t'a transmis des vertus et des valeurs que tu as toujours pratiquées», a-t-il relevé. Le donateur n'est pas reparti les mains vides. L'école lui a

offert des présents et un insigne symbolisant son appartenance à l'école. En signant le livre d'or de l'établissement, il a demandé aux apprenants de ne jamais négliger les enseignements, l'éducation et les réglementations qu'on leur demande d'observer.

Alain Patrick MASSAMBA

Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat

Mettre un terme au phénomène d'accaparement des logements de l'Etat

Secrétaire général de la présidence de la République, Jean-Baptiste Ondaye a procédé, jeudi 18 octobre 2012, au lancement des opérations domaniales devant conduire à l'immatriculation des propriétés immobilières de l'Etat se trouvant dans le département de Brazzaville. Cette opération, qui s'étendra jusqu'en 2013, dans la capitale s'inscrit dans le cadre de la protection du patrimoine de l'Etat, afin de mettre un terme au phénomène d'accaparement des biens immobiliers de l'Etat.

L'opération avait déjà commencé à Pointe-Noire. «Pendant un an, nos équipes ont réalisé les différentes opérations domaniales, identifié les litiges opposant l'Etat à des tiers et préparé un premier lot de dossiers relatifs à l'immatriculation des propriétés concernées. Les opérations de terrain ont porté sur 326 propriétés de l'Etat dont 175 encore avec les logements et 151 avec les bâtiments. Le nombre de litiges identifiés s'élève à 46 dont 21 portent sur les logements et 25 se rapportent aux bâtiments. A ce jour, les opérations de bureaux ont permis de classer ces 326 propriétés en deux catégories. La première concerne 216 propriétés qui feront l'objet de bornage et les dossiers relatifs sont en cours de constitution. La deuxième concerne 110 propriétés qui feront l'objet de mise à jour de morcellement et de démembrement», a déclaré Jean-Baptiste Ondaye. Selon lui, ce travail immense effectué dans le département de Pointe-Noire a permis de corriger une pratique irrégulière observée dans notre administration. Il s'agit notamment de l'occupation, de fait, des propriétés de l'Etat par les différentes structures administratives. «Pour mettre un terme à

ces mauvaises manières de faire, les décisions d'affectation des différentes propriétés traitées ont été dûment signées en régularisation, par Monsieur le préfet de Pointe-Noire et remises aux structures utilisatrices», a-t-il indiqué. Après Pointe-Noire, le tour revient donc à la capitale Brazzaville, et à Ouesso (chef-lieu du département de la Sangha). «Ainsi, le vaste chantier qui a commencé à Pointe-Noire va se poursuivre au cours de cette année, jusqu'à l'an prochain, à Brazzaville et Ouesso. Ce chantier, qui couvrira l'ensemble du territoire national, est une initiative du président de la République prise après le triste constat fait de la gestion du cadastre des biens et immeubles de l'Etat. Dans les faits, ce constat se traduit par l'effritement d'une partie du parc de logements et bâtiments administratifs occasionné par le phénomène d'accaparement de dépendance de domaines publics et privés de l'Etat par les tiers personnes». La commission a pour mission de préparer et d'effectuer les différentes opérations domaniales conduisant à l'immatriculation foncière des propriétés de l'Etat qui font corps avec les logements et bâtiments administratifs situés à Brazzaville



Jean-Baptiste Ondaye.

et à Ouesso. Jean-Baptiste Ondaye a mis l'accent sur le titre foncier. Car, «l'immatriculation foncière systématique des propriétés de l'Etat qui font corps avec les logements et bâtiments administratifs est donc un procédé indéniable, qui garantit une réelle protection juridique de ce parc», a-t-il souligné. Les membres de la commission ont, donc, du pain sur la planche. La rencontre s'est déroulée en présence du directeur de cabinet du préfet du département de Brazzaville, Jean-Marie Bamokena et du directeur général des bâtiments administratifs, Basile Okinga. Jean-Baptiste Ondaye a rappelé aux membres de la commission que cette entreprise d'envergure nationale, qui se réalise, répond à une préoccupation majeure du président de la République relative à l'amélioration de la gouvernance des biens domaniaux de l'Etat.

Pascal Azad DOKO

TOTAL QUARTZ 4x4



1 Desodorisant
OFFERT
pour
1 Bidon 4 Litres
acheté

* Photos non contractuelles
* Dans la limite des stocks disponibles



TOTAL

Vous ne viendrez plus chez nous par hasard

Ministère de l'éducation civique et de la jeunesse

Bientôt un fonds de soutien à l'entreprenariat juvénile congolais

Anatole Collinet Makosso, ministre de l'éducation civique et de la jeunesse, a échangé avec Manelisi Genge, ambassadeur d'Afrique du Sud au Congo, jeudi 11 octobre 2012. Au menu de leur entretien, la question de l'aide à la formation des jeunes congolais. S'inscrivant dans le cadre de la coopération Sud-Sud, entre les deux pays, cette rencontre a été, pour les deux hommes d'Etat, l'occasion de regarder, ensemble, la situation des jeunes dans les deux pays.

Anatole Collinet Makosso a annoncé au diplomate sud-africain la création, au Congo, en 2013, d'un fonds de soutien à l'entreprenariat juvénile. Pour cela, il a sollicité l'implication de la République Sud-africaine, dans la gestion de ce fonds et la formation des jeunes bénéficiaires dudit fonds et, même, dans la réhabilitation du centre d'appui technique d'Odziba aux métiers agropastoraux, ainsi que de son équipement. Les deux hommes ont, également, regardé dans quelle mesure la jeunesse congolaise pourrait bénéficier de l'expérience de celle d'Afrique du Sud, notamment dans la création d'emplois et dans l'orientation de ces jeunes à devenir des entrepreneurs, afin qu'ils

apprennent à se prendre en charge. L'ambassadeur Manelisi Genge a fait savoir que la diplomatie sud-africaine n'était pas une diplomatie théorique, mais plutôt pratique, basée sur l'entente mutuelle des deux chefs d'Etat, Jacob Zuma, d'Afrique du Sud, et Denis Sassou Nguesso, du Congo: «deux hommes pragmatiques», a-t-il confié. Il a donné l'exemple des fermiers sud-africains qui travaillent au Congo, plus précisément dans le département du Niari. Dans le domaine du transport entre les deux Etats, l'ambassadeur d'Afrique du Sud a rappelé l'ouverture, au début de cette année, de la ligne aérienne Johannesburg/Pointe-Noire, avec la compagnie South african airways, et de la ligne



Anatole Collinet Makosso et Manelisi Genge pendant l'entretien.

Johannesburg/Brazzaville depuis septembre 2012. «Cela aussi est une preuve d'une diplomatie pratique, qui a des répercussions sur l'emploi des jeunes. Aujourd'hui, dans les aéroports de Brazzaville et de Pointe-Noire, vous verrez des Congolais qui travaillent dans la compagnie aérienne S.a.a. C'est une manière de réduire la pauvreté chez les jeunes», a-t-

il dit. Dans le domaine culturel, le diplomate sud-africain a annoncé la participation des artistes sud-africains à la prochaine édition du Fespam (Festival panafricain de musique) en 2013.

Esperancia MBOSSA OKANDZE

Réunion de fixation des prix des bruts congolais pour le 3^{ème} trimestre 2012

Le Nkossa Blend en légère hausse, le Ndjéno mélange et l'Azurit reculent

La réunion de fixation des prix du pétrole brut congolais et de revue du marché international pour le troisième trimestre 2012 a eu lieu, du 15 au 16 octobre 2012, à Pointe-Noire, sous le patronage d'André Raphaël Loemba, ministre des hydrocarbures. Ainsi, les experts de son département ministériel et ceux des sociétés pétrolières présentes au Congo, notamment Total, Eni, Chevron, Murphy, Congorep, Prestoil A.o.g.c, P.a Ressources et S.n.p.c se sont accordés sur les prix de l'ensemble des bruts congolais, pour le troisième trimestre de l'année en cours.

La fin de chaque trimestre, un tour de table est fait, pour réajuster les chiffres et retenir un prix unique, par rapport au Brent, la qualité du pétrole brut considéré comme la référence. Ainsi, pour le troisième trimestre 2012, la moyenne des prix fixés des hydrocarbures liquides produits au Congo et arrêtés au cours de cette réunion à Pointe-Noire se présente comme suit: 107,563 dollars par baril pour le



André Raphaël Loemba.

Djéno mélange; 109,594 dollars par baril pour le Nkossa Blend; 105,315 dollars par baril pour l'Azurit.

Ces prix permettent au Congo de déterminer les recettes des redevances pétrolières, les différentes taxes et impôts à percevoir du fait de l'activité des compagnies pétrolières. Les différentiels des prix des différents bruts congolais relevés au cours de cette réunion par les experts, par rapport au Brent daté, sont les suivantes: - 2,824 dollars par baril pour le Djéno mélange; 0,633 dollars par baril pour le Nkossa Blend; - 4,290 dollars pour l'Azurit. Il faut noter que le Brent de référence daté a commencé le troisième trimestre 2012 à 95,5 dollars le baril et a clôturé le 31 aout 2012 à 111 dollars le baril, avec un pic plafond de 117,530 dollars le baril.

L'analyse du marché international du pétrole au cours de la période considérée a permis d'épingler quelques événements, qui ont soutenu les attentes haussières du marché du Brent. Il y a, entre autres: la réserve fédérale américaine et l'intention de la Banque centrale européenne qui ont déclaré vouloir soutenir leurs économies et leurs monnaies et les tensions croissantes au Moyen-Orient (Iran, Syrie, etc.). Pour le quatrième trimestre 2012, les estimations des experts fixent le prix du baril à une moyenne de 106,5 dollars. Soit une moyenne annuelle de 111 dollars le baril pour toute l'année 2012, sauf événement majeur imprévu.

Paul TCHOMVO

Tous les mois, les entreprises productrices de pétrole au Congo fixent (à postériori) un prix provisoire sur la base des hypothèses des ventes qu'elles ont réalisées. A

P.s.r.d (Parti social pour le renouveau démocratique)

Georges Ntsiba remobilise ses militants, en vue des élections locales

Le président du P.s.r.d (Parti social pour le renouveau démocratique), parti situé à l'opposition, Georges Ntsiba, a remobilisé ses militants en vue des élections locales de 2013. C'était, samedi 13 octobre dernier, au siège du parti, à Brazzaville, au cours de l'assemblée générale organisée par son parti. A cette occasion, il a parlé de sa formation politique, qui est membre de l'A.r.d (Alliance pour la république et la démocratie), et abordé les questions d'actualité nationale.

Parlant de la démocratie, Georges Ntsiba a estimé que les grandes valeurs, aujourd'hui, sur lesquelles le monde entier s'appuie, c'est la démocratie. Et que notre pays, le Congo n'est pas isolé: «Nous devons-nous battre pour que la démocratie s'implante dans notre pays».

Cette activité du P.s.r.d, qui s'inscrit dans le cadre de la rentrée politique de ce parti, avait pour but essentiel de remobiliser les militants, après les législatives dernières, afin d'aborder les échéances politiques qui pointent à l'horizon, notamment les élections locales, avec assurance. D'entrée de jeu, le président du P.s.r.d a rappelé à ses militants que la récréation est finie, il faut, dorénavant, se mettre au travail. Puis, il a réaffirmé l'ancrage de son parti à l'A.r.d et au F.p.o.c (Front des partis de l'opposition congolaise). Il a dénoncé le phénomène de distribution d'argent aux populations, pendant les campagnes électorales. «C'est un achat de conscience effrénée qui empêche à certaines personnes fragiles, dans la pauvreté, de s'exprimer. Je crois que nous devons avoir du respect pour ces populations. Ce sont des pratiques honteuses, l'achat des consciences», a-t-il indiqué. Il a estimé qu'on ne peut pas développer un pays à partir des dons ou de la distribution d'argent. «Mais à partir d'une politique globale soutenue par l'assemblée. Aujourd'hui, je crois que les grandes valeurs sur lesquelles le monde entier s'appuie, c'est la démocratie, et notre pays n'est pas isolé. La démocratie que nous avons choisie, doit s'exprimer dans notre pays. Nous devons-nous battre pour qu'elle s'implante dans notre pays», a-t-il indiqué. C'est pourquoi il s'est élevé contre toute tentative de retour en arrière, vers le monopartisme.

Le président du P.s.r.d a, également, répondu à ses détracteurs qui pensent que son parti n'a d'assises qu'à Zanaga, son district natal. «Ce sont des mauvaises appréciations, mon parti n'est pas qu'à Zanaga, il a bien des assises un peu partout, dans le pays. Pour preuve, nous avons des conseillers dans la Bouenza et au Niari, on a eu, aussi, un conseiller à Brazzaville, malheureusement il est décédé. D'ailleurs, je peux vous dire que nous sommes l'un des rares partis politiques qui ait répondu aux conditions que voulait, dernièrement, la loi sur les partis, donc représenté dans les départements», a-t-il martelé.

Pascal Azad DOKO



Georges Ntsiba.

Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration
Direction Générale des Impôts et des Domaines

Communiqué

Le Directeur Général des Impôts et des Domaines informe la population de la Commune de Brazzaville, en général, et celle des Arrondissements 3 Poto-Poto et 4 Mounjali que la Direction Générale des Impôts et des Domaines organise, du 23 octobre au 22 novembre 2012, un recensement général des Contribuables, des propriétés bâties, des propriétés non bâties et de tout autre bien imposable.

Ce recensement est différent du recensement administratif habituel, car il a un but essentiellement fiscal.

Il permettra à la Direction Générale des Impôts et des Domaines d'avoir un fichier d'imposition fiable.

La collaboration, le soutien et la disponibilité de la population sont vivement souhaités.

Fait à Brazzaville, le 18 Octobre 2012

Le Directeur Général

Antoine NGAKOSSO

Congo/Opep

Un prêt de 2,5 milliards de francs Cfa pour la phase 2 de l'hôpital mère et enfant Blanche Gomez

En marge des assemblées annuelles du F.m.i (Fonds monétaire international) et du groupe de la Banque mondiale, tenues à Tokyo (Japon), du 9 au 14 octobre 2012, le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, a signé, avec le Fonds de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) pour le développement, un prêt d'un montant de 5 millions d'Ufb (soit environ 2,5 milliards de francs Cfa).

Ce prêt, dont l'objet est la réhabilitation, phase 2, de l'hôpital mère et enfant Blanche Gomez, à Brazzaville, est assorti des conditions suivantes: durée: 20 ans, avec un différé de 5 ans; taux d'intérêt: 3,2%; profil de remboursement: semestriel.

Ce prêt du Fonds de l'Opep pour le développement vient en complément du prêt de la B.a.d.e.a (Banque arabe pour le développement économique en Afrique) signé le 28 mars 2011. Les conditions financières des deux prêts (B.a.d.e.a et Opep) sont concessionnelles. Les deux institutions ont, déjà, financé la première phase de la réhabilitation de l'hôpital mère et enfant Blanche Gomez.

Un chauffeur fauche une fillette et s'enfuit sans crier gare

Dimanche 21 octobre 2012, vers 18h, une fillette qui tentait de traverser la route avec ses amies, a été fauchée par un chauffeur de taxi «Cent-cent», au quartier Kibouendé, à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville. Quand les clients qui se trouvaient à bord du taxi, ont senti que l'état de l'enfant était très grave, ils s'y sont extirpés, les uns les mains sur la tête, les autres, déjà en pleurs. Il ne restait plus au chauffeur qu'à saisir ce prétexte, pour disparaître dans la nature, en appuyant sur l'accélérateur, alors qu'il pouvait secourir l'infortunée fillette, en la transportant dans un hôpital. Malheureusement, il n'a pas été rattrapé. La vie de la fillette est, en tout cas, en danger. C'est bien triste.

Un taxi s'est retrouvé sous un gros camion à Massengo: des blessés graves!

Un taxi, de marque Toyota, appelé «Titanic», avait trois passagers à bord, dans un embouteillage monstre, sur la route nationale n°2, à Massengo, un quartier de l'arrondissement 8 Djiri, à Brazzaville. Et, brusquement, il s'est retrouvé sous un gros camion à dix roues, en provenance du Lycée Thomas Sankara, qui avait, d'abord, heurté un autre taxi, avant de monter sur le «Titanic». Les secouristes ont vu du sang coulé, en soutirant les passagers du taxi, qui se débattaient pour en sortir. Selon des témoignages, le gros camion aurait eu une défection, dans sa rotule. L'accident a fait, naturellement, d'importants dégâts matériels: le taxi, irrécupérable, et des blessés dont l'état suscitait des inquiétudes. Cela s'est passé le vendredi 19 octobre 2012, vers 19h. Il faut dire que la circulation automobile dans les villes devient un véritable casse-tête, entre les gros camions, les deux roues et les longues files de véhicules, et les routes ne répondent plus. Le gouvernement ne semble pas prendre la mesure des risques que courent les populations et tardent à prendre les mesures qui conviennent pour réguler la circulation automobile en ville et protéger, ainsi, les vies humaines.

Une marche pacifique en perspective contre les demi-terrains à Pointe-Noire

On ne le dira jamais assez: le transport public est un casse-tête dans le pays, à cause du phénomène des demi-terrains instauré par les transporteurs et que les pouvoirs publics n'arrivent pas à éradiquer. Les budgets de déplacements explosent dans les ménages, déjà fragilisés par la hausse des prix des denrées alimentaires. Pendant ce temps, les autorités nationales semblent impuissantes à faire respecter les textes en vigueur, notamment la délibération relative aux itinéraires, en dépit des promesses de rétablir l'ordre dans le secteur des transports en commun. Comme il en est ainsi, à Pointe-Noire, les membres de l'A.d.d.c (Association de défense des droits des consommateurs) menacent d'organiser une marche pacifique, le lundi 29 octobre 2012, pour protester contre le phénomène des demi-terrains pratiqué par les minibus. Cette marche partira de la gare de Tié-Tié, pour s'ébranler jusqu'à la préfecture. Dans une déclaration rendue publique le mardi 16 octobre dernier, les organisateurs interpellent les autorités municipales, pour qu'elles usent de leur pouvoir, sinon ils déclencheront la marche pacifique, comme ils l'ont promis. Affaire à suivre.

Brazzaville, deuxième ville d'Afrique au coût de la vie le plus haut pour les expatriés!

En tout cas, c'est le constat cinglant que fait ECA International, le principal fournisseur de solutions et d'informations pour les professionnels des ressources humaines internationales, dans son classement 2012 des villes où le coût de la vie, pour les expatriés, est le plus élevé. «La capitale angolaise, Luanda, quatrième ville la plus chère au monde, demeure la ville d'Afrique au coût de la vie le plus haut. Elle est suivie de la capitale congolaise, Brazzaville (27e). Les coûts d'importation et de transport des produits communément recherchés par les expatriés vers ces villes souffrant de la pauvreté des infrastructures sont répercutés sur le prix des produits finaux particulièrement élevés», peut-on lire dans son bulletin.

Comment va se terminer l'aventure des faussaires dépistés par le gouvernement?

Les Congolais attendent de connaître le sort que le gouvernement leur réserve. Plus de 4000 agents de la fonction publique, dépistés, ont été mis hors d'état de percevoir indemnités et primes pour usurpation de grades, usage de fausses décisions d'engagement, etc. Il semble que ces agents vont pouvoir passer devant le conseil national de la fonction publique. Dans ce pays, des affaires contre des faussaires sont tombées dans l'eau, des procès renvoyés aux calendes grecques. Comme celles des militaires et policiers qui se sont tapés, indument, plusieurs gros salaires ou ceux qui ont porté des galons, illicitement, pour la simple raison qu'ils «avaient combattu» ou «étaient au front». Leurs affaires ont, souvent, terminé dans l'impunité. D'où le scepticisme de certains citoyens quant à l'annonce de la probable convocation du conseil national de la fonction publique. On attend de voir.

Salubrité et hygiène public: le ministre Ibovi s'en mêle, mais va-t-il réussir?

Le Ministère de la santé et de la population veut tordre, à son tour, le cou à la saleté, mais dans les ménages. Le nouveau ministre de la santé, François Ibovi, en a donné le ton, le premier jour de la visite des structures relevant de sa tutelle, particulièrement la direction de l'hygiène et de la santé publique, la semaine dernière, à Brazzaville. Il a donné mission à la direction générale de l'hygiène d'aller à l'assaut de l'insalubrité, en relançant les opérations de contrôle des domiciles par des équipes du service d'hygiène, comme cela se passait à une certaine époque où des amendes étaient infligées aux ménages qui n'observaient pas les règles d'hygiène. Pour «prévenir d'éventuelles catastrophes alimentaires ou d'autres genres». On espère que François Ibovi n'en restera pas à l'effet d'annonce.

Cour constitutionnelle

Le vice-président Pierre Passi a prêté serment devant le parlement

Nommé par décret n°2012-974 du 17 septembre 2012, comme vice-président de la Cour constitutionnelle, Pierre Passi a prêté serment, jeudi 18 octobre 2012, au palais des congrès, à Brazzaville, devant le parlement réuni en congrès, au cours d'une séance plénière présidée par Justin Koumba, président de l'assemblée nationale, en présence d'André Obami-Itou, président du sénat, Auguste Iloki, président de la cour constitutionnelle, Thierry Lézin Mougalla, ministre des postes, télécommunications et des nouvelles technologies de la communication.

La prestation de serment du nouveau vice-président de la Cour constitutionnelle, Pierre Passi, devant le parlement réuni en congrès, était une séance solennelle. L'impétrant a été invité par le président de l'audience à se mettre debout, sur un endroit à découvert, main droite levée, tendue et ouverte, et à jurer de bien remplir et fidèlement ses fonctions, de les exercer en toute impartialité, dans le respect de la constitution et des lois de la République, de garder le respect des délibérations et des votes, de ne prendre aucune position publique et de donner aucune consultation sur les questions relevant de la compétence de la cour. Ce qu'il a fait.

Après lui avoir donné acte de sa prestation de serment, le président de séance, Justin Koumba, l'a déclaré, officiellement, installé dans ses fonctions. «Je mesure l'ampleur de la tâche qui m'attend. Déjà, les textes qui mettent en place la Cour constitutionnelle déterminent la tâche qui nous attend. Une tâche de grande importance, puisque nous sommes



Pierre Passi.

les garants de la constitution. Nous devons veiller à son application», a déclaré Pierre Passi, après sa prestation de serment.

Né le 23 novembre 1945, à Makanda (Sibiti), l'ancien président de la commission affaires étrangères et coopération de l'assemblée nationale est un administrateur en chef hors classe de 4^{ème} échelon. Il est détenteur d'un doctorat de troi-



Pierre Passi entouré de Justin Koumba et André Obami-Itou.

sième cycle, option économie et développement, d'un certificat de gestion et de formation dans les entreprises publiques, d'un diplôme d'études supérieures spécialisées, option techniques quantitatives de planification, et d'un diplôme de cadres techniques de développement, option planification régionale de développement. Membre du P.c.t (Parti congolais du travail), depuis 1974, et du bureau politique, à la faveur du 5^{ème} congrès dudit parti, Pierre Passi fut premier assesseur titulaire du tribunal du droit traditionnel de 2^{ème} degré de la région de la Lékoumou, conseiller politique à la direction nationale de l'alphabetisation et de la formation permanente des autres, secrétaire permanent de l'étude «Enfant-Jeunesse-Femmes» Unicff/Brazzaville, directeur général de l'Agence nationale de l'arti-

sanat, conseiller à l'artisanat au Ministère de l'industrie, pêche et artisanat, secrétaire général de l'assemblée nationale, inspecteur des finances Brazzaville, ministre de la pêche et des ressources halieutiques, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en République Populaire de Chine, avec juridiction sur la République de Corée, le Viet-Nam, la Thaïlande, la République de Corée, le Japon, le Cambodge, l'Inde, Singapour et la Malaisie. Il a été député de Mayéyé (Lékoumou). Marié et père de huit enfants, Pierre Passi est chevalier dans l'Ordre du mérite congolais, chevalier dans l'Ordre du dévouement congolais et commandeur dans l'Ordre du mérite congolais.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Fonction publique

Un millier de hauts-fonctionnaires dans la diète, pour cause de salaires suspendus

Depuis neuf mois, près d'un millier de hauts-fonctionnaires vivent un calvaire sans nom, dû à l'interprétation, selon chacun, des textes de loi et décrets régissant quelques aspects de l'Etat. Ce calvaire est appelé par ces hauts-fonctionnaires: «la volonté inhumaine de certains dirigeants». En effet, depuis le 14 novembre 1989, la volonté politique du président de la République est de moderniser notre fonction publique. C'est à cette date que fut promulguée la loi 025-89 portant refonte du statut général de la fonction publique, ouvrant ainsi la voie à d'autres textes subséquents, comme la loi n°014-2007 du 25 juillet 2007, modifiant et complétant les articles 91 et 177 de la loi n°021-89 créant le corps des hors-catégories à la fonction publique.

Prenant les textes d'application relatifs à la loi n°014/2007, le gouvernement avait, tout d'abord, publié le décret 2010-821, en date du 31 décembre 2010, applicable dès le 1^{er} janvier 2011. Ce décret portait sur le versement des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat, conformément à la nouvelle classification arrêtée à la trêve sociale et ce en conformité avec les orientations fermes du président de la République, en parfaite harmonie avec son projet de société, «La Nouvelle Espérance». Qu'on se souvienne que le président de la République avait estimé qu'il fallait renforcer les capacités administratives et techniques

de notre fonction publique, à travers des ressources humaines expérimentées et rompues, avant de passer le relais aux jeunes générations. D'où la création du corps des hors-catégories.

Se basant sur le décret 2010-821, plusieurs de ces hauts-fonctionnaires furent rappelés dans les rangs de la fonction publique, par le ministre de la fonction publique, et leurs salaires réalignés. Malheureusement, huit mois après, le Ministère des finances a pris, unilatéralement, la décision de couper lesdits salaires, prétextant le départ à la retraite de ces hauts-fonctionnaires, au mépris des dispositions du décret 2010-821 qui n'avait jamais été abrogé par le décret 2011-713 du 31 décembre 2011.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, ces hauts-fonctionnaires, qui ont été rappelés par leurs gestionnaires, sont au régime sec (c'est-à-dire sans salaires), alors qu'ils sont toujours en activité professionnelle. Chacun à son poste. On note, déjà, parmi eux, plusieurs cas d'A.v.c (Accidents vasculaires cérébraux) voire de morts. Beaucoup de ces hauts-fonctionnaires voient leur vie se clochar-diser.

Le nouveau décret 2011-713 ne fait pas que des heureux. Il a apporté des critères qui, pour l'essentiel, sont subjectifs. Quand bien même ils sont remplis (20 ans d'exercice à la fonction publique, avoir été directeur central au moins), les choses n'ont pas évolué.

En effet, dès février 2012, le Ministère de la fonction publique, conformément au décret 2011-713, avait écrit à tous les départements ministériels, afin que ces derniers lui transmettent les dossiers des agents qui remplissent les conditions exigées aux articles 3 et 4 du décret 2011-713. Les réponses furent immédiates et continuent, d'ailleurs, d'atterrir dans son cabinet. Après centralisation, le Ministère de la fonction publique a dû prendre tous les arrêtés pour les six-cent postulants. Le travail technique terminé, ces arrêtés ont été envoyés au Ministère des finances, pour visa. A ce niveau, ces dossiers ont connu deux temps. D'abord, la direction générale du budget où ils ont été traités sans pression et avec diligence; ensuite, à la direction du contrôle budgétaire où ils sont bloqués, dit-on, sur ordre du ministre des finances, malgré les injonctions du secrétaire général du gouvernement et de l'inspection générale de l'Etat.

Outre le blocage sans raison des dossiers, selon certains services, ce même Ministère a gelé les salaires de ces fonctionnaires, alors qu'ils ne sont pas préavisés, pendant qu'ils sont promouvables en hors-catégorie. Ils broient du noir. Ce gèle de salaires repose sur aucun texte administratif, aucune note. C'est le fruit de l'arbitraire contre des fonctionnaires toujours en activité. La réglementation en vigueur fait ressortir que le traitement d'un

fonctionnaire subit des suspensions, des arrêts sur proposition de l'employeur. L'employeur des fonctionnaires, c'est l'Etat, à travers le Ministère de la fonction publique, pour les agents civils.

Face à cette impasse menaçante pour la paix sociale, un comité de suivi a été mis en place. Il a pour mission de suivre l'évolution des dossiers et de faire que les salaires gélés, près de neuf mois durant, soient débloqués. Il a, déjà, saisi les hautes autorités de l'Etat sur la question.

Pendant que ce comité se débat, on apprend que des dossiers sont sortis du lot et ont été libérés. Les arrêtés ont été signés et publiés à Brazzaville. Personne ne comprend pas le miracle qui s'est produit. On parle, déjà, de favoritisme, de discrimination. D'autres prennent ce geste pour un précédent fâcheux. Le Ministère des finances en porte, seul, la responsabilité historique.

Ayant assumé ou assurant les hautes responsabilités dans le pays, ces hauts-cadres de l'Etat refusent de prendre la rue, pour éviter d'ouvrir la voie aux troubles de tout poil, en quête de troubles. Ils continuent à servir l'Etat, et ils comptent sur le bon sens des dirigeants qui n'ont qu'une chose à faire: appliquer les textes et libérer les salaires gélés.

Bernard BIDJALA

Conseil départemental de la Cuvette-Ouest

Tenue de la douzième session ordinaire dite administrative

Convoqué par décision n°003/DCO/CD/BE/S du 11 septembre 2012, le Conseil départemental de la Cuvette-Ouest a ouvert les travaux de la douzième session ordinaire dite administrative, le 21 septembre 2012, dans sa salle de conférences, à Ewo, sous la direction de Monsieur Richard Eyni, son Président. La cérémonie d'ouverture a été rehaussée de la présence de Monsieur Denis Atsango, Secrétaire général du département, représentant Monsieur Gilbert Mouanda-Mouanda, Préfet du département, empêché. Le mot introductif du Secrétaire du Bureau exécutif, Monsieur Jean Serge Kentoula, et le discours d'ouverture du Président du Conseil départemental, Monsieur Richard Eyni, ont marqué ladite cérémonie.

Le Secrétaire du Bureau exécutif a donné lecture du projet d'ordre du jour qui se présente comme suit: 1- Vérification des mandats; 2- Examen et adoption du projet d'ordre du Jour; 3- Examen et adoption du projet de calendrier des travaux; 4- Examen et adoption du projet du procès-verbal de la onzième session ordinaire dite administrative de mai 2012; 5- Examen et adoption du rapport d'activités du Bureau exécutif (période d'intersession allant du 1^{er} juin au 20 septembre 2012); 6- Formation des Conseillers sur la gestion axée sur les résultats (GAR) et le programme de développement local (intervenant PNUD); 7- Mise en place des commissions; 8- Examen et adoption des projets de délibérations; 9- Divers; 10- Examen et adoption du compte rendu de la Session. Prenant à son tour la parole, le Président du Conseil départemental a articulé son discours sur:

- la tournée effectuée dans les trois districts (Ewo, Mbama, Okoyo) au cours de laquelle treize projets d'infrastructures ont été inaugurés: la formation à donner par le PNUD aux Conseillers sur la gestion axée sur les résultats et le programme de développement local;
- les textes de fonctionnement et de mise en exploitation de la gare routière d'Ewo: l'identification des projets à réaliser en 2013, en accordant une attention particulière à l'entretien routier;
- le remplacement des Conseillers départementaux ci-après: Christophe Assouet-Epoba (Club 2002 Etoumbi); Armand Joseph Kenakale (Club 2002 Mbama); Gabriel Akouango (RMP Kellé); Jean Daniel Ovaga (indépendant Okoyo).

L'entrée, au Conseil, des nouveaux Conseillers à savoir: Béatrice Ntsono (Club 2002 Etoumbi); Pierre Ongoli (Club 2002 Mbama); Augustine Alombagoye (RMP Kellé); Edouard Ntsayougui (indépendant Okoyo).

- l'élection du Conseiller Jean Daniel Ovaga à l'Assemblée nationale;
- l'obtention d'un deuxième mandat à l'Assemblée nationale des Conseillers Thierry Hobié et Serge Hubert Mouélé.

- l'élection de l'Honorable Serge Hubert Mouélé en qualité de Président de la Commission Plan, Aménagement du Territoire, Environnement, Construction, Urbanisme et Habitat à l'Assemblée nationale;
- la récompense d'une somme d'un million (1.000.000) F CFA à faire parvenir à Monsieur Rémy Ayayos Ikounga, Président de l'AC Léopards de Dolisie, pour le compte du joueur qui a marqué l'unique but contre le Stade Malien du Mali.

Au terme de ces informations, le Président a déclaré ouverts les travaux de la douzième session ordinaire dite administrative du Conseil départemental de la Cuvette-Ouest. Abordant les travaux, le plénum a procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour ainsi qu'il suit:

I- De la vérification des mandats

La vérification des mandats a donné les résultats ci-après: Inscrits: 55; Présents: 36; Excusés: 5; Absents: 14. Le quorum ayant été atteint, le Conseil a pu valablement siéger et délibérer.

II- De l'examen et de l'adoption du projet d'ordre du jour

Après débats et faute d'inscription d'affaire, le point 9 relatif aux divers a été retiré. Soumis aux voix, l'ordre du jour a été adopté à la majorité, selon les résultats ci-après: Inscrits: 55; Votants: 41; Pour: 38; Abstentions: 03.

Ainsi, l'ordre du jour adopté se présente comme suit: 1- Vérification des mandats; 2- Examen et adoption du projet d'ordre du Jour; 3- Examen et adoption du projet de calendrier des travaux; 4- Examen et adoption du projet du procès-verbal de la onzième session ordinaire dite administrative de mai 2012; 5- Examen et adoption du rapport d'activités du Bureau exécutif (période d'intersession allant du 1^{er} juin au 20 septembre 2012); 6- Formation des Conseillers sur la gestion axée sur les résultats (GAR) et le programme de développement local (intervenant PNUD); 7- Mise en place des commissions; 8- Examen et adoption des projets de délibérations; 9- Examen et adoption du compte rendu de la 12^{ème} session ordinaire dite administrative du Conseil.

III- De l'examen et de l'adoption du projet de calendrier des travaux

Le projet de calendrier des travaux a été adopté à l'unanimité à titre indicatif.

IV- De l'examen et de l'adoption du projet du procès-verbal des travaux de la onzième session ordinaire dite administrative de mai 2012

Le Conseil a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la onzième session ordinaire dite administrative de mai 2012 avec amendements.

V- De l'examen et de l'adoption du rapport d'activités du Bureau exécutif (période d'intersession allant du 1^{er} juin au 20 septembre 2012);

Poursuivant l'examen de son ordre du jour, le Conseil a procédé à l'examen du rapport d'activités du Bureau exécutif (période d'intersession allant du 1^{er} juin au 20 septembre 2012).

Le Conseil a félicité le Bureau exécutif pour la bonne qualité de travail et a adopté le rapport à l'unanimité après amendements.

VI- De la formation des



Richard Eyni.



Le président du conseil (au milieu) pendant la session.



Les populations attendent beaucoup de la réalisation des projets départementaux.

Conseillers sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR)

Pour des raisons de calendrier, le PNUD n'a pu assurer la formation prévue à l'endroit des Conseillers au cours de la présente session. Le plénum émet le souhait de voir cette formation être reportée à la prochaine session budgétaire de février 2013.

VII- Mise en place des commissions de travail

Le Conseil a mis en place trois (3) commissions de travail à savoir:

1- Commission descentes; 2- Commission projets; 3- Commission administrative et juridique.

1- De la commission descentes Elle a été chargée de faire la synthèse des différents rapports des descentes à la base des Conseillers départementaux élus dans chaque district. Ainsi, le plénum a enregistré les doléances des populations se rapportant aux besoins en eau

potable, en enseignants, en personnel de santé et en routes.

Un constat amer a été fait sur la négligence des entrepreneurs adjudicataires des marchés publics de l'Etat qui ne respectent pas leurs cahiers de charges et abandonnent, dans la plupart des cas, leurs chantiers.

Au sujet de l'organisation des descentes, le plénum s'est prononcé définitivement pour les rapports collectifs. Dorénavant, le Bureau exécutif ne recevra plus les rapports individuels des descentes.

2- De la commission projets Cette commission a été chargée de recueillir les idées des

projets de chaque district pour l'exercice budgétaire 2013, avec un accent particulier sur l'entretien routier.

3- De la commission administrative et juridique Le Conseil a pris bonne note de la nouvelle liste de véhicules à reformer. Pour ce faire, une délibération y relative a été adoptée.

Le plénum du Conseil a, ensuite, examiné le dossier relatif à la mise en exploitation de la gare routière d'Ewo. A ce sujet, le Conseil a retenu le principe d'approfondir l'analyse de ce dossier qui sera revu à la session budgétaire de février 2013. L'ordre du jour épuisé, Monsieur Richard Eyni, Président du Conseil départemental, a clôturé en présence de Monsieur Denis Atsango, Secrétaire général du département, les travaux de la douzième session ordinaire dite administrative du Conseil départemental, le 29 septembre 2012, à 10h45 mn.

Fait à Ewo, le 29 septembre 2012
Le Conseil Départemental

Imprimerie Saint-Paul
Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.
Pour de plus amples renseignements:
Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09
Tel: (242) 525.35.17
L'ISP: 78 ans de savoir-faire à vous plaire

40^{ème} brigade d'infanterie des F.a.c (Forces armées congolaises)

Un exercice pratique à Kouala-Kouala, pour clore l'année d'instruction 2012

Evaluer le niveau d'instruction des unités, entraîner les cadres à la planification et à la conduite des actions tactiques, évaluer le travail d'instruction des troupes et les actions individuelles des personnels. Tel a été le but de l'exercice de fin d'année d'instruction 2012, de la 40^{ème} brigade d'infanterie des F.a.c (Forces armées congolaises), organisé, samedi 13 octobre 2012, à Kouala-Kouala, localité située à environ 35 km au Nord de Brazzaville, sous le commandement du général de brigade Gilbert Bokemba, commandant de la zone militaire de défense n°9, commandant de la 40^{ème} brigade d'infanterie, qui avait à ses côtés, le colonel Ebadep Millah, commandant en second.



Le général Gilbert Bokemba et le colonel Ebadep Millah (au premier plan).



Beaucoup de sueur à l'entraînement, pour peu de sang au combat.

Le lieutenant-colonel Fidèle Mabiala, chef de la division instruction et entraînement de la 40^{ème} brigade d'infanterie par intérim a expliqué que l'exercice synthèse de fin d'année d'instruction, pour lier la théorie à la pratique en faveur des hommes, rentre dans le cadre du programme d'activités de la 40^{ème} brigade, conformément au programme réactualisé d'activités prioritaires des Forces armées congolaises, reprécisant l'année d'instruction troupe, articulée en une période unique, du 1^{er} février au 31 octobre 2012. Cet exercice pratique vient couronner le programme d'activités sur l'instruction et l'entraînement des hommes.

Au début de l'année, la brigade s'était fixée des objectifs comme développer les qualités humaines, physiques, morales et intellectuelles, assurer le perfectionnement des hommes, l'instruction et l'entraînement des unités de la brigade, etc. Selon lui, dans le domaine de l'instruction et de l'entraînement, les actions ont été bien menées, cette année.

L'exercice couplé au champ de tirs a réuni près de deux cents hommes (direction de l'exercice et sous-groupements). Il s'agit d'un exercice de gestion de crises, avec déploiement des forces. Le scénario était tel que le sous-groupement s'est emparé d'une zone tenue par des rebelles, avant d'en assurer le contrôle. Il s'est agi d'une manœuvre à simple action, avec placement du régime évoluant dans les eaux de la cité et ne bénéficiant pas de renforcement impliqué. Le tout dans une zone semi-boisée, arrosée par deux cours d'eaux principaux.

D'après le lieutenant-colonel Justin Mbela, directeur de l'exercice, cet exercice a permis de faire le point. «Nous avons eu ce qu'on appelle l'année d'instruction, toute une période où on demande aux troupes de s'exercer et de s'instruire et, généralement, à la fin de cette période, on fait un exercice synthèse qui couronne la fin de cette période. Il s'agit là, pour nous, de regarder si nos troupes se sont bien entraînées et, à la fin, on fait le bilan».

Après avoir félicité les acteurs pour la planification et l'organisation de l'exercice, le général Gilbert Bokemba a rappelé: «L'instruction est la principale activité des Forces armées, en temps de paix. Cette disposition est même sous-tendue par un adage qui dit: Beaucoup de sueur à l'entraînement, pour peu de sang au combat. Ce qui justifie l'exercice de terrain que vous effectuez au centre d'instruction de Kouala-Kouala, de temps à autre. Et cet exercice de terrain coïncide avec l'exercice synthèse de fin d'année d'instruction 2012. Bon retour dans vos casernes et j'espère que nous aurons le temps de voir quels ont été nos points forts et nos points faibles. Nous les avons relevés et cela fera l'objet d'une séance de retour d'expérience», a-t-il déclaré.

Alain Patrick MASSAMBA

Projet Tridom Segment Congo

Le plan de travail annuel 2013 adopté et des recommandations formulées

La réunion de la plateforme locale de concertation du Projet Plan de Travail Annuel (PTA) 2013 du Projet Tridom Segment Congo s'est tenue à Ewo, du 12 au 13 octobre 2012, dans la salle de conférences du Conseil départemental de la Cuvette-Ouest.

De la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution prononcée par Monsieur Denis Atsango, Secrétaire général du Département de la Cuvette-Ouest, représentant Monsieur le Préfet empêché. Dans son propos, il a souligné l'importance que le Gouvernement de la République accorde à la conservation de la diversité biologique inscrite dans l'axe stratégique n°4 du plan de convergence de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) et de la politique nationale de conservation de la faune et des aires protégées. Poursuivant son mot, il a présenté l'objectif global des travaux, celui d'examiner l'état d'avancement du projet et d'adopter le Plan de travail Annuel 2013, puis l'objectif spécifique du projet «le maintien des fonctions et de la connectivité écologique de l'espace Tridom». Il a terminé son allocution, en souhaitant aux participants un bon séjour à Ewo et plein succès aux assises.

Après le discours d'ouverture, s'en sont suivies la vérification des présences et la mise en place du présidium composé ainsi qu'il suit:

-Président: Denis Atsango, Secrétaire général du Département de la Cuvette-Ouest;
-Premier vice-président: Jean-Félix Lumière Issang, Conseiller principal, responsable de l'unité énergie et environnement

du PNUD Congo;
-Deuxième vice-président: Antoinette Nkabi, Conseillère à la faune et aux aires protégées au Cabinet du Ministre de, l'économie forestière et du développement durable, Point focal Tridom Congo;
-Rapporteur général: Constantin Mbessa, Directeur de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées;
-Modérateur: André Imbounou, Inspecteur des affaires administratives juridiques et financières au Ministère de l'économie forestière et du développement durable;
-Logisticien: José Bourges Djoni Djimbi, Coordonnateur national du Segment Tridom Congo;

-Secrétariat:
-Etienne Yoyo, Directeur départemental de l'économie forestière de la Sangha;
-Renaud Kiyengué, Directeur départemental de l'économie forestière de la Cuvette-Ouest;
-Gaspard Lembé, Expert SIG / Tridom;
-Presty Wamba, Secrétaire à la Direction générale du développement durable au Ministère de l'économie forestière et du développement durable.

Du déroulement des travaux

Les travaux se sont articulés autour de cinq présentations dont la première a porté sur l'état d'avancement du Projet Tridom au 11 octobre 2012 et les quatre autres sur les résultats n°1, 2, 3 et 4, du Projet du PTA 2013.

Des travaux en commission

Au terme des présentations, les travaux se sont poursuivis en 4 groupes de travail ainsi qu'il suit:

-Groupe n°1/Résultat 1: les structures d'affectation des terres et de gouvernance du complexe transfrontalier pour la conservation de la biodiversité et l'exploita-



Une vue des participants.

tion durable des ressources naturelles sont conçues, approuvées et opérationnelles;
-Groupe n°2/Résultat 2: La capacité à contrôler les tendances de la biodiversité, de l'exploitation des ressources et des fonctions écologiques et à minimiser les pressions sur les ressources naturelles est renforcée dans la Tridom;

-Groupe n°3/Résultat 3: Les gains provenant de la



Le présidium.

gestion communautaire des ressources naturelles contribuent à la réduction

commandations suivantes:
-Organiser la consultation

revenus et les opérations bancaires dans l'espace Tridom.

de la pauvreté;
-Groupe n°4/Résultat 4: Un financement durable est mobilisé pour la conservation et l'aménagement durable de la Tridom.

De la restitution en plénière

Après la restitution des travaux en groupes, la plénière a adopté, avec amendements, le Plan de Travail Annuel (PTA) 2013 du Projet Tridom segment Congo et formulé les re-

interministérielle entre les administrations en charge des aires protégées et des mines dans les meilleurs délais pour permettre de clarifier l'usage des permis superposés dans la zone du Sud-Est du PNOK;

-Faire respecter les cahiers de charge par les concessionnaires;
-Favoriser l'installation des établissements de micro-finances, afin de faciliter les financements des activités génératrices de

De la cérémonie de clôture

Dans son allocution de clôture, Monsieur Denis Atsango, Secrétaire général du Département de la Cuvette-Ouest, a félicité et remercié les participants pour les résultats auxquels ils sont parvenus après deux jours de travail laborieux qui ont permis d'examiner l'état d'avancement du Projet, le Plan de Travail Annuel 2013 du segment Tridom Congo et adopter des recommandations.

Enfin, il a souhaité à tous les participants un bon retour dans leurs localités respectives et au nom de Monsieur Gilbert Mouanda-Mouanda, Préfet du Département de la Cuvette-Ouest, il a déclaré close la réunion de la plateforme locale de concertation du Projet Plan de Travail Annuel (PTA) 2013 segment Tridom Congo.

Fait à Ewo,
le 13 octobre 2012

Le secrétaire
Etienne YOYO

Le Président
Denis ATSANGO

Une réforme foncière appropriée implique, au préalable, la maîtrise du concert du droit de propriété du sol sur l'ensemble du territoire national

Dans sa livraison n°3227 du vendredi 21 septembre dernier, La Semaine Africaine a publié un article de Père Christian de la Bretesche intitulé: «Y a-t-il un avenir pour les droits fonciers coutumiers en République du Congo?» L'homme d'Eglise n'est pas à son premier essai sur les problèmes de la terre dans ce pays. Cette fois, en fait, son propos ne vise rien d'autre que la nécessité et l'urgence d'une réelle réforme foncière. Sujet d'actualité, d'autant plus que le pays, comme tant d'autres, nourrit les ambitions d'une nation moderne. Aussi s'impose un droit foncier conforme à l'évolution des mentalités et aux aspirations nouvelles des popula-

Persistance des droits fonciers coutumiers disparates...

Vouloir réformer quelque chose au profit d'une communauté humaine suppose que cette dernière a de la chose une vision identique, en fait usage dans les mêmes conditions. Le changement alors envisagé, ainsi que la démarche à suivre connaîtront moins de péripéties. Finalité: les résultats escomptés se matérialiseront plus aisément.

S'agissant, précisément, de la réforme foncière, se posent bien de questions. N'importe-t-il pas, d'abord, d'intérioriser le concept du droit de propriété du sol sur l'ensemble du territoire national? Dans toutes les contrées en a-t-on la même perception?

Ce droit de propriété se conçoit-il au sens de l'article 544 du Code civil français? Autrement dit, comme pour toute chose, le Congolais dispose-t-il de la terre et en jouit de la manière la plus absolue, pourvu de ne pas en faire un usage prohibé par la loi et les règlements? Des interrogations qui suscitent scepticisme, par conséquent, devraient interpeller les tenants de la réforme foncière, avant de s'y embarquer. Probablement, dans les centres urbains, le droit de propriété du sol se conçoit comme dans le sens de l'article précité. Tel ne semble pas le cas en zones rurales. A preuve: la disposition de la constitution de 1969 décrétant la terre propriété du peuple, demeurée lettre morte dans beaucoup de régions. Illustration de la persistance dans le pays des droits fonciers coutumiers disparates. Combien de temps, cependant, ces droits vont perdurer, résister aux mutations inhérentes au contexte? Problème, en réalité, soulevé par Père Christian. Il faudrait l'examiner avec dextérité, si on veut vraiment mettre en chantier un droit foncier conforme aux réalités sui generis du pays et qui ne peut donc être contesté.

Propriété collective et non individuelle...

Pour être convaincu de la pluralité des droits fonciers coutumiers dans ce pays, il suffit, simplement, de mettre en exergue ce qui a cours dans le Pool profond, à propos de la terre. Celle-ci ne fait pas l'objet d'appropriation individuelle, mais plutôt, collective. Acquis, en effet, par un ou des ancêtres fondateurs, la terre appartient à une entité sociologique, en l'occurrence la famille clan. C'est elle qui en assure la gestion et la préservation, fixe les conditions de sa mise en valeur, même pour un temps. Comme le stigmateur de l'auteur de l'article susmentionné, la terre constitue le lien vivant entre les aïeux protecteurs et ceux qui

pérennisent leur mémoire. Le droit et les conditions de son exploitation dépendent du statut de chacun vis-à-vis du clan. Selon qu'on est membre du clan (muissi kanda), épouse (n'kama), fils (muana mbuta), étranger, les privilèges diffèrent.

Le membre du clan dispose d'un droit d'exploitation de la terre quasiment illimité. Il plante aussi bien les cultures saisonnières, même à cycle de production supérieur à un an, comme le manioc, l'arachide, l'igname, le maïs que celles impliquant une pérennisation du droit de propriété sur le sol, c'est-à-dire les arbres fruitiers, sans une quelconque contrainte financière ou en nature envers le clan. Toutefois, quelques restrictions limitent ce droit dont jouit le membre du clan. Il peut, certes, planter les arbres fruitiers où il veut et quand bon lui semble, mais pas les autres cultures. Pour ces dernières, il est tenu de se conformer à certaines prescriptions. C'est ainsi qu'il ne doit faire son champ que dans la portion de la terre retenue pour la saison. De même, il doit se limiter à une seule surface cultivable, autrement dit, les limites de sa plantation ne sauraient excessivement outrepasser celles reconnues à chacun des autres. En-

fin, l'obligation de respecter les périodes de jachère lui échoit, également.

L'épouse et le fils jouissent pratiquement des mêmes privilèges que le membre du clan, à la seule exception qu'il leur est formellement interdit de planter les arbres fruitiers.

Quant à l'étranger, outre l'interdiction de se livrer au plantage des arbres fruitiers, l'obligation d'une demande en vue d'obtenir, pour une saison, un espace cultivable, il paye une redevance financière évaluée, actuellement, dans tout le Pool, au maximum, à cinquante mille (50.000) francs CFA.

Au Kouilou, par exemple, grâce au COK (Collectif des originaires du Kouilou), une Ong dirigée par l'ancienne ministre Mambou Aimée Gnali, un travail énorme a été abattu sur la propriété foncière. Comment se passent les choses, ailleurs? Grosse énigme. D'où l'appel pressant en vue d'une réflexion sur les problèmes de la terre en République du Congo. Les réalités locales respectives ainsi cernées, pourra être envisagée une réforme foncière appropriée, applicable dans tout le pays.

Sujet propice aux thèmes de mémoire et de thèse...

Beaucoup de contentieux pendants devant les juridictions congolaises trouvent leur origine dans la terre. Des conflits motifs de déchiement des familles, sources de rancœurs mortelles récurrentes, particulièrement en villes. Indubitablement, ils se transposent à l'hinterland. Et pour cause: à la faveur de la relative amélioration du réseau routier, de l'érection en communes des chefs-lieux des collectivités lo-

cales et autres bourgs, les citadins s'y ruent pour s'acquérir des lopins de terre. Une législation foncière s'inspirant des us et coutumes respectifs épargnerait, à n'en point douter, les paisibles populations des turbulences urbaines, garantirait leur traditionnelle cohabitation, leur légendaire quiétude. Législation qui ne peut être que le fruit d'une large et profonde réflexion.

Existe, au sein du Gouvernement, un département en charge des problèmes fonciers. Les techniciens ne font pas défaut pour manager et canaliser la concertation. Pourraient y être également associés les milieux universitaires, spécialement les étudiants en droit et de sociologie, étant entendu que la réforme foncière paraît un sujet propice aux thèmes de mémoire et de thèse. Des recherches sur le statut de la terre dans chaque contrée enrichiraient, à coup sûr, la réflexion.

Le Droit est la science qui organise la vie en société, en harmonisant notamment les relations, d'une part, entre l'Etat et les citoyens, d'autre part, entre les citoyens, eux-mêmes.

Dans un monde grandement ouvert, caractérisé par une proximité contagieuse, édicter des règles de vie commune exige, nécessairement, la prise en compte des réalités environnementales. Se justifie, ainsi, un Droit foncier nouveau, véritable modus vivendi agréé par tous et applicable dans toutes les contrées du pays. Une manière de mettre, définitivement, un terme aux contradictions actuelles en matière de droit de propriété du sol.

Michel MASSAMBA DIBA

Mairie de Brazzaville

Hugues Ngouelondelé a reçu une délégation de la Caresco

Le député-maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouelondelé, a accordé une audience à la délégation de la Caresco (Coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo), le 16 octobre 2012, à son cabinet. Hugues Ngouelondelé et ses hôtes ont, essentiellement, échangé sur trois questions relatives à la vie municipale dans la capitale congolaise, Brazzaville.



Pendant la rencontre.

Le partenariat entre la société civile et la mairie de Brazzaville, le transport urbain dans la capitale et l'opération déguerpissement qui, il y a quelques jours, a croisé «l'intifada» organisée par les occupants anarchiques du domaine public aux abords du marché Total, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, ont été les points abordés par Hugues Ngouelondelé et la délégation de la Caresco, conduite par son président, Martin Itoua.

La Caresco est préoccupée par le transport en commun qui pose pas mal de soucis aux citoyens brazzavillois. Sur cette question, le maire Ngouelondelé a rassuré son auditoire sur l'application effective de la délibération du conseil municipal et départemental de la commune de Brazzaville. En conséquence, la mairie disposera d'une société de transport en commun, pour soulager, définitivement, les peines des Brazzavillois en matière de transport.

La Caresco soutient l'opération déguerpissement organisée et conduite par le chargé de mission du député-maire de la ville, Guy Marius Okana. Mais, la Caresco a estimé qu'elle doit se faire de façon sereine et avec méthode, a déclaré Christian Epouma, vice-président et porte-parole de cette plateforme de la société civile.

Faut-il rappeler que l'opération déguerpissement a été émaillée, le 8 octobre 2012, d'incidents au niveau du marché Total, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. S'agissant du partenariat entre la mairie et la Caresco, Christian Epouma a estimé qu'il est au beau fixe. D'où tout l'intérêt de son organisation de rencontrer le député-maire de la ville, pour passer au peigne fin les problèmes qui minent la vie dans la cité et apporter, ainsi, sa contribution dans la recherche de solutions.

Chris MBEMBE

Partenariat entre les sociétés Ofis et Bodet

Présentation, à Brazzaville, d'un logiciel de contrôle des entrées et des sorties dans une entreprise

Le mercredi 17 octobre 2012, à Brazzaville, la société Ofis a organisé, en partenariat avec l'entreprise française Bodet, un séminaire d'affaires sur la présentation du logiciel répondant aux solutions de gestion du temps de présence et de contrôle d'accès pour les salariés dans leur milieu de travail.

Animé par Guillaume Cottenceau, responsable de zone au département export à la société Bodet, ce séminaire s'est déroulé sous l'égide de Luc-Emmanuel Zanghieri, directeur général d'Ofis, en présence de Serge Léonce Boumpoutou, directeur commercial, et des travailleurs de cette société, notamment de la succursale de Brazzaville.

L'échange a porté sur le logiciel qui permet de contrôler les entrées et les sorties du personnel dans une entreprise. La circulation non contrôlée de personnes dans les espaces de travail peut être source d'insécurité. L'animateur du séminaire a démontré que l'absentéisme et les retards des collaborateurs ont un impact évident



Guillaume Cottenceau (à g.) et Serge Léonce Boumpoutou.

dans la productivité des entreprises.

Ce séminaire a regroupé plus d'une cinquantaine de représentants des entreprises, qui ont échangé sur la stratégie de l'entreprise et les problématiques liées à la gestion des ressources humaines.

La société Bodet est l'un des principaux fournisseurs de logiciels et matériels de gestion de temps de présence et de contrôle d'accès. A ce titre, elle a équipé plus de 30.000 entreprises et 3.000.000 d'utilisa-

teurs, à travers le monde. Le logiciel présenté est un produit Bodet, qui donne une suite de solutions conçues pour aider les entreprises de toutes les tailles et de tous les secteurs, pour gagner en productivité, par une optimisation de leurs ressources humaines. Les retards et les absences sont nuisibles pour une entreprise. C'est pourquoi, il est, toujours, souhaité d'optimiser la productivité des collaborateurs, en sachant gérer l'accès au sein de l'espace de travail.

La gestion du temps de présence permet de maîtriser les flux et les coûts des ressources humaines. Guillaume Cottenceau a affirmé: «Cette solution permet d'optimiser réellement le mode de fonctionnement des entreprises. La vocation de ce logiciel est d'amener les entreprises à améliorer leur rentabilité».

A l'ouverture du séminaire, Luc-Emmanuel Zanghieri, le directeur général d'Ofis, a déclaré: «La société existe depuis 2000. Sa première activité a été la construction des micro-ordinateurs. Mais, avec le temps, cette société a développé une série de métiers, entre autres, la sécurité électronique et la gestion du temps de présence. De par sa gamme d'activités, Ofis propose, maintenant, au Congo, de la technologie internationale, des nouvelles technologies, à travers un partenariat fort avec des partenaires internationaux».

L'objectif visé par ce séminaire est d'amener les entreprises congolaises à bénéficier, au maximum, de leurs collaborateurs, en vue de renforcer la productivité. La solution sur la gestion du temps de présence que propose la société Ofis aux entreprises congolaises est biométrique, pour mieux identifier les collaborateurs, à l'heure d'arrivée et de départ.

Pour Serge Léonce Boumpoutou, «Ofis accompagne le développement des directions des ressources humaines à mieux gérer leurs collaborateurs, par la proposition et de la mise en place des solutions technologiques. Cela permet de gérer le personnel par la gestion du temps de présence». Signalons que la société Bodet existe depuis 1868. Elle travaille, actuellement, sur des solutions technologiques très avancées.

Philippe BANZ.

Nonciature apostolique au Congo

Mgr Jan Romeo Pawlowski raconte la vie du bienheureux Jean-Paul II

Dans une conférence intitulée «La vie de Jean-Paul II», qu'il a donnée à l'occasion de la mémoire liturgique du bienheureux Pape Jean-Paul II, le 22 octobre, jour du début solennel de son pontificat en 1978, Mgr Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon raconte la vie du bienheureux, de sa naissance à sa béatification, en passant par ses souffrances et son départ vers le Père. Nous publions ci-dessous, de larges extraits de cette conférence.

Raconter brièvement la vie de Jean-Paul II n'est pas chose facile à réaliser, tant s'en faut. En effet, d'une part, il est pratiquement impossible de renfermer la vie d'un homme, d'un Pape, dans un texte de quelques pages. Et d'autre part, il est très difficile de faire un tri et de ne prendre que quelques éléments car on ne sait sur quel critère baser son choix.

La biographie du Pape Jean-Paul II est connue, il n'est donc pas nécessaire d'y revenir. Néanmoins, afin de bien nous situer dans le temps et l'espace, rappelons qu'il est né le 20 mai 1920 à Wadowice en Pologne et qu'il est décédé le 2 avril 2005 au Vatican. Entre ces deux dates s'est écoulée la vie d'un homme exceptionnel et extraordinaire, d'un prêtre, d'un évêque, d'un cardinal, d'un Pape et désormais, d'un bienheureux.

Sans vouloir me répéter, j'aimerais souligner quelques aspects de la vie très riche du Pape Jean-Paul II.

En 1920, l'année de sa naissance, la Pologne, ce grand pays d'Europe centrale, renaissait après plusieurs siècles durant lesquels, à cause des vicissitudes de l'histoire, elle fut effacée de la carte, divisée entre les grandes puissances telles que la Prusse, la Russie et l'Empire austro-hongrois. Passée, la longue et triste période de non-existence qui a culminé pendant la première guerre mondiale, la Pologne recommençait à exister et à se reconstruire.

Karol, car c'est le nom qui lui a été donné lors de son baptême, en l'honneur de Saint Charles Borromée, a fréquenté l'école primaire de Wadowice comme tous les enfants de l'époque. C'est justement dans cette ville qu'il rencontra des enfants juifs dont quelques-uns furent ses camarades de classe et devinrent ses amis. En effet, à cette période, de nombreuses familles d'origine juive vivaient en Pologne. Ces amitiés lui ont permis d'observer certaines traditions de la religion hébraïque et aussi d'entrer par curiosité dans la synagogue locale. C'est ici, j'en suis sûr, que nous pouvons voir la source de sa profonde amitié avec certains juifs, amitié qui durera jusqu'à sa mort. Nous pouvons aussi entrevoir là, l'origine de l'extraordinaire geste du Pape entrant dans une synagogue à Rome, le 16 avril 1986. Ce fut une première dans l'histoire, car après l'apôtre Pierre, Jean-Paul II fut le premier Pape à visiter officiellement une synagogue. Comment ne pas se rappeler de même les célébrations pénitentielles de l'année jubilaire en l'an 2000, quant au nom de l'Eglise, il a demandé pardon à Dieu pour le mal que nous, chrétiens, avons fait aux juifs, peu après, au Mur des Lamentations à Jérusalem.

Dans le même courant, son respect pour les autres religions s'est exprimé de bien des manières. On peut mentionner: le baiser donné à la couronne que lui avait offerte un groupe d'imams musulmans, mais aussi les diverses rencontres avec

les représentants des autres religions ainsi que les nombreuses visites et paroles respectueuses à l'endroit des indous, des bouddhistes; de même, le grand respect et la cordialité manifestée aux frères séparés; j'entends par là, les protestants et les orthodoxes. Alors qu'il était encore tout jeune, la maman de Karol mourut, laissant un grand vide... Il avait à peine 9 ans! Cette séparation le marqua profondément si bien qu'étant déjà évêque et même Pape, il a parfois exprimé sa peine de ne plus se souvenir de la tendresse de sa mère. Ce ne fut pas la fin de ses souffrances car trois ans plus tard, en 1932, mourait son unique frère qui, jeune médecin, prodiguait ses soins à des malades de la diphtérie et fut contaminé par cette maladie pour laquelle il n'y avait encore aucun remède. Quelques années plus tard, à l'âge de 21 ans, Karol se retrouva seul au monde car à son tour, son père mourut subitement.

Je pense que Karol a toujours cherché auprès de la Mère de Dieu, la bienheureuse Vierge Marie, l'affection maternelle qui lui a tant manqué. C'est peut-être ici la clé de lecture de sa dévotion mariale et aussi de cette confiance inconditionnée qu'il a exprimée dans les paroles: *Totus Tuus*. D'une vive intelligence, Karol concluait chaque année scolaire par de brillants résultats. Il ne pensait certainement pas encore à devenir prêtre. En effet, ses études universitaires étaient orientées vers la littérature polonaise et classique. Son rêve était devenir acteur, et pour ce faire, il participa avec succès aux spectacles d'un théâtre pour étudiants; de plus, il était un bon sportif.

En 1942, il entra au séminaire de l'archidiocèse de Krakow. Vu que la guerre battait son plein, le séminaire n'était pas officiellement ouvert. Le jeune homme dut donc fréquenter les cours clandestinement. Le 1^{er} novembre 1946, il fut ordonné prêtre et providentiellement partit presque aussitôt à Rome pour continuer ses études ecclésiastiques. Le futur Pape a ainsi eu l'occasion de connaître le cœur de l'Eglise, d'étudier la théologie et aussi de se familiariser avec la langue italienne, ce qui lui sera fort utile plus tard.

Rentré en Pologne après ses études, il travailla pendant quelques temps comme vicaire dans différentes paroisses, acquérant ainsi, par le contact avec les personnes, une expérience pastorale directe. Il réalisa aussi diverses activités parmi lesquelles une école de chants grégoriens, un petit théâtre, des camps de jeunes. Pendant les vacances, il organisait des excursions pour des jeunes. Afin de ne pas se faire reconnaître des miliciens, car nous sommes ici en pleine période du régime communiste en Pologne, le futur Pape se fait passer pour l'oncle des jeunes qui étaient avec lui et se faisait donc appeler «tonton» par ces derniers. On dit que ces merveilleux moments passés avec les jeunes sont à l'origine des

rencontres du Pape avec les jeunes du monde entier. Plus particulièrement, nous trouvons sans doute ici les origines des Journées mondiales de la jeunesse; une initiative extraordinaire non seulement pour toute l'Eglise tous les 3 ans, mais aussi chaque année pour l'un des diocèses du monde où le Saint Père se rendait le dimanche des Rameaux. Certains se rappellent que dans sa paroisse à Cracovie, de temps en temps, il célébrait une messe pour les malades. L'église se remplissait et ressemblait à un grand hôpital car on apportait aussi des malades en chaises roulantes ou sur des brancards. De cette expérience a pu naître l'inspiration d'instaurer pour l'Eglise universelle, la Journée mondiale des malades, le 11 février de chaque année.

Certaines personnes ont affirmé que la plus belle encyclique du Pape Jean-Paul II est celle, jamais écrite, mais plutôt celle de la douleur et la souffrance vécue, pleinement assumée, jusqu'au dernier moment de son existence. Je peux témoigner du fait que, peu d'instants après sa mort, bien avant d'être préparé pour les hommages funèbres, alors que je me recueillais devant sa dépouille mortuaire, j'ai lu sur les traits de son visage les derniers moments d'immense souffrance de cet homme avant sa mort. Et je me demandais comment tant de souffrance n'avait pas eu raison plus vite de son cœur. J'en ai conclu que la seule vraie explication était son intime union avec la croix du Christ et sa passion.

Sur la santé du Pape, on raconte beaucoup de plaisanteries. Parmi lesquelles celle-ci: aux journalistes qui lui demandaient: *comment allez-vous?* Il répondit: *je ne sais pas car je n'ai pas encore lu les journaux!* En 1958, alors qu'il n'a que 38 ans, l'abbé Karol est nommé évêque auxiliaire de Cracovie. On peut dire d'une part, que c'est une preuve de grande confiance de la part de son archevêque et du Saint-Père, le Pape Pie XII, qui choisit un prêtre si jeune parmi tant d'autres. D'autre part, nous pouvons encore y lire un signe de la Divine Providence car cette nomination donne au jeune évêque de participer à toutes les sessions du Concile Vatican II, d'écouter les évêques du monde entier, de collaborer dans la préparation des documents conciliaires et de vivre cette collégialité de l'Eglise universelle. Seule la providence savait que quelques années plus tard, ce serait justement ce jeune évêque polonais qui actualiserait et mettrait en pratique les décisions que l'Esprit a inspirées à l'Eglise durant le Concile Vatican II.



Mgr Jan et le Pape Jean-Paul II, désormais bienheureux.

1975 le Pape Paul VI invita Son Excellence Monseigneur Wojtyła, archevêque de Cracovie, à lui prêcher ainsi qu'à ses collaborateurs les plus proches, une semaine d'exercices spirituels au Vatican. Comme archevêque, le cardinal Wojtyła a beaucoup voyagé. L'Eglise polonaise étant isolée à cause du communisme et de la guerre froide, le futur Pape voulait la faire connaître de tous et dans tous les coins du monde. C'est ainsi qu'à l'invitation de certains de ses homologues connus durant le Concile Vatican II, il s'est rendu auprès d'eux afin de leur demander leur soutien spirituel et aussi de l'aide matérielle. Il a donc visité bon nombre de pays européens et ses voyages l'ont même conduit jusqu'aux Etats-Unis.

Comme autres fruits de ses pèlerinages, évoquons le voyage en Allemagne avec le cardinal primat de la Pologne, Stefan Wyszyński et d'autres évêques qui inspira et donna naissance à la réconciliation entre le peuple polonais et le peuple allemand. C'est à la fin du Concile Vatican II que les évêques polonais ont écrit aux évêques allemands la lettre dont la phrase clé était: «Nous pardonnons et demandons pardon». Nous n'étions qu'à peine 20 après la 11^{ème} guerre mondiale... Ce n'était pas un geste ordinaire, car tous avaient encore en mémoire les atrocités et les souffrances subies par les Polonais, si bien que le gouvernement communiste réagit de manière forte, refusant ce geste de réconciliation en disant qu'il ne demanderait jamais pardon aux Allemands et qu'il ne leur pardonnerait jamais. Au noble geste des évêques polonais, les évêques allemands répondirent: «Nous serrons bien volontiers votre main tendue». Cette réponse fut sans nul doute la base de la réconciliation de l'Europe et les fondements de l'actuelle Union Européenne que bien malheureusement beaucoup ont tendance à vouloir mettre aux oubliettes.

Toutes ces rencontres et voyages ont fait naître chez le futur Pape le besoin d'aller vers les autres et de témoigner de l'évangile par sa propre vie. C'est ainsi que devenu Pape, il ne s'est pas interdit de faire le tour du monde à la rencontre de sa grande famille, se rendant dans les endroits les plus reculés. Nous nous remémorons avec joie la visite du Saint-Père à Brazzaville, le 5 mai 1980. Certains peuvent se demander: pourquoi le Pape est-il venu à Brazzaville? Rappelons-nous que nous vivions alors l'époque du marxisme et que trois années plus tôt, le cardinal Emile Biayenda y avait été assassiné. Il est vrai que le Pape aurait pu s'arrêter à Kinshasa

et demander aux Brazzavillois de traverser le fleuve pour le rencontrer et participer aux différentes rencontres au Zaïre. Mais comme le Bon Pasteur qui va à la recherche de la brebis perdue et souffrante, il a voulu faire un avec ce peuple, embrasser cette terre baignée par le sang du cardinal et celui de tant d'innocents martyrs, être présent comme un Père et témoigner de l'évangile comme un apôtre. En parlant avec certaines personnes qui ont vécu ce merveilleux événement, parmi lesquelles Mgr Portella et Mgr Milandou, j'ai compris que les souvenirs du 5 mai 1980 sont encore bien vivs dans leur mémoire.

L'élection du Pape polonais en 1978 fut une surprise par le fait que depuis près de 500 ans tous les Papes étaient italiens. En plus, ce Pape venait d'un pays communiste et n'était ni Français, ni Espagnol. Très rapidement, l'effet de surprise a fait place à la sympathie et à l'affection que les fidèles de Rome lui ont toujours gardée. Se présentant à la foule de la place St Pierre, il a bien souligné le fait d'être un étranger et donc d'avoir certainement des difficultés pour s'exprimer «dans votre... notre langue italienne.» Se sentant partie prenante de cette nouvelle culture qu'il embrassait physiquement et spirituellement, il conquiert ainsi le cœur des fidèles romains et italiens. Les paroles adressées au monde le jour de son investiture solennelle comme Pape: *N'ayez pas peur, ouvrez (littéralement) laissez béantes vos portes au Christ, résonnaient vraiment comme l'invitation à une forme de révolution.*

Soit loué notre Seigneur Jésus Christ!

4^{ème} anniversaire de la mort de Mgr Ernest Kombo, ancien évêque d'Owando

«Le prélat fut l'arbre de la forêt de l'unité et la réconciliation»

Alors que l'Eglise universelle faisait mémoire du bienheureux Jean-Paul II, à l'occasion de sa fête liturgique le 22 octobre, au Congo, la communauté chrétienne a eu une pensée pieuse pour Mgr Ernest Kombo, ancien évêque d'Owando. L'occasion a permis de rendre grâce à Dieu, en ce quatrième anniversaire de sa mort. C'était lors d'une messe en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. A cette messe, on pouvait noter parmi les participants, Mme Antoinette Sassou Nguesso, épouse du chef de l'Etat, qui fut l'une des dernières personnalités à avoir visité Mgr Kombo sur son lit d'hôpital à Paris, peu avant sa mort.



La messe en mémoire de l'évêque d'Owando a mobilisé du monde tout de même, bien que les organisateurs l'ont voulue sombre. Comme chaque année depuis quatre ans, de nombreux amis du prélat viennent se joindre à l'Eglise et à la famille du disparu, pour se souvenir de l'œuvre missionnaire et de la figure de Mgr Kombo, qui de son empreinte, a véritablement marqué son existence terrestre.

Présidée par Mgr Anatole Milandou, la messe animée par la chorale Emile Biayenda de la cathédrale, a eu pour prédicateur l'abbé Mathieu Bakanina, curé de la paroisse Saint François d'Assise. Dans son homélie, l'abbé Mathieu a d'emblée précisé que ce jour n'est pas un jour de deuil mais d'action de grâce, il a fait un rappel historique des rendez-vous ecclésiastiques antérieurs et actuels tels la visite à Brazzaville le 5 mai 1980 de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II dont le début officiel du pontificat se célébrait le jour même, la célébration la veille de la 86^{ème} journée mondiale des missions, l'ouverture le 11 octobre dernier de l'année de la foi par le Pape Benoît XVI, le 50^{ème} anniversaire du concile œcuménique Vatican II et le 20^{ème} anniversaire de la promulgation du catéchisme de l'Eglise catholique.

Se basant sur les textes liturgiques du jour (Eph 2,1-10; Lc 12,13-21) portant sur le détachement des richesses en vue du royaume des cieux, le prédicateur a présenté la figure ou la personne de Mgr Kombo sous les noms de troubadour, d'oiseau volant toujours entre deux avions ou encore, d'arbre de la forêt de l'unité et la réconciliation.

La messe du 4^{ème} anniversaire de la mort de Mgr Ernest Kombo aura été aussi marquée par le mot de remerciements d'Antoine Boubabouba, secrétaire particulier du prélat des années durant, qui au nom de l'association les Compagnons de Mgr Kombo a remercié tous ceux qui de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cette cérémonie commémorative. Mentionnant particulièrement la sollicitude de la famille du vénéré prélat. A la suite d'Antoine Boubabouba, Mgr Michel Kouaya-Kombo, prélat de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II et frère aîné du défunt, a, lui aussi au nom de la famille Kombo, remercié singulièrement Mme Antoinette Sassou Nguesso, pour sa proximité incessante vis-à-vis d'eux. Surtout, Mgr Kouaya-Kombo a reconnu que Mgr Ernest Kombo était d'abord et avant tout un homme d'Eglise. Il n'a pas manqué de signifier la naissance au fur et à mesure des œuvres dédiées à Mgr Kombo, cas du complexe scolaire qui porte son nom, à Nsangamani, au kilomètre 17. Pour boucler la boucle, l'archevêque de Brazzaville a emboîté le pas aux précédents orateurs. Mais après la messe, le tout s'est achevé par une procession sur la tombe de Mgr Ernest Kombo, et par un pot d'amitié, à l'espace Barthélemy Batantu.

Outre Mme Antoinette Sassou Nguesso, on pouvait noter la présence à cette messe, du général Norbert Dabira, inspecteur général des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale, des prêtres dont ceux du diocèse d'Owando, les membres de l'association les Compagnons de Mgr Kombo dont fait partie Mme Gisèle Ngondo, les sœurs servantes de Cana, les élèves du complexe scolaire Ernest Kombo, etc.

Aristide Ghislain NGOUMA

et demander aux Brazzavillois de traverser le fleuve pour le rencontrer et participer aux différentes rencontres au Zaïre. Mais comme le Bon Pasteur qui va à la recherche de la brebis perdue et souffrante, il a voulu faire un avec ce peuple, embrasser cette terre baignée par le sang du cardinal et celui de tant d'innocents martyrs, être présent comme un Père et témoigner de l'évangile comme un apôtre. En parlant avec certaines personnes qui ont vécu ce merveilleux événement, parmi lesquelles Mgr Portella et Mgr Milandou, j'ai compris que les souvenirs du 5 mai 1980 sont encore bien vivs dans leur mémoire.

L'élection du Pape polonais en 1978 fut une surprise par le fait que depuis près de 500 ans tous les Papes étaient italiens. En plus, ce Pape venait d'un pays communiste et n'était ni Français, ni Espagnol. Très ra-

pidement, l'effet de surprise a fait place à la sympathie et à l'affection que les fidèles de Rome lui ont toujours gardée. Se présentant à la foule de la place St Pierre, il a bien souligné le fait d'être un étranger et donc d'avoir certainement des difficultés pour s'exprimer «dans votre... notre langue italienne.» Se sentant partie prenante de cette nouvelle culture qu'il embrassait physiquement et spirituellement, il conquiert ainsi le cœur des fidèles romains et italiens. Les paroles adressées au monde le jour de son investiture solennelle comme Pape: *N'ayez pas peur, ouvrez (littéralement) laissez béantes vos portes au Christ, résonnaient vraiment comme l'invitation à une forme de révolution.*

Soit loué notre Seigneur Jésus Christ!

Paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de Ngambio (archidiocèse de Brazzaville)

Le nonce apostolique a présidé les festivités du 30^{ème} anniversaire

Dimanche 14 octobre 2012, la communauté paroissiale de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de Ngambio a accueilli, avec effervescence, Mgr Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon, qui a foulé pour la première fois, le sol de cette paroisse semi-urbaine. C'était à l'occasion de la clôture de l'année du 30^{ème} anniversaire de la paroisse et l'ouverture de l'année pastorale 2012-2013 autour du thème: «*Chrétien de Brazzaville, redécouvre le chemin de la foi*»! Le nonce y a présidé l'eucharistie, entouré des abbés Luc Maixent Mahoungou et Prestans Sandra Bwaka, curé et vicaire de la paroisse. Parmi les personnalités présentes à la cérémonie, il y avait Mme Adélaïde Yvonne Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, Albert Samba, administrateur-maire du septième arrondissement (Mfilou), le président de la délégation spéciale du quartier 74 Ngambio et le couple Oscar Ewolo. Une messe animée par la chorale Ntsamina Christ et la schola populaire.



Mgr Jan Romeo Pawlowski.

programme d'embellissement de la paroisse qui s'articule autour de cinq chantiers à savoir: achever les travaux dans l'église, notamment la sacristie et l'autel de la messe; la construction du presbytère ainsi que le mur de clôture; la construction d'une grande église, ainsi que le mur de clôture de la paroisse. Voilà ce qui constitue les cinq axes prioritaires que se doivent d'accomplir les chrétiens de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, en donnant chacun la dîme ou le dixième de son salaire pour la réalisation de ce



En haut: les officiels et en bas: la scholas en uniforme paroissial animant la messe.

programme», a dit le curé de la paroisse. Dans son homélie, le nonce apostolique a invité les chrétiens à la méditation et au changement de mentalité, car l'année 2013 a été décrétée par le pape Benoît XVI, année de la foi. «*Le 11 octobre dernier le concile Vatican a célébré son 50^{ème} anniversaire et c'est à cette occasion que le pape a ouvert l'année de la foi. Cette décision du Saint Père nous permet de méditer et de célébrer l'année de la foi, car notre foi n'est pas encore entrée dans la profondeur de notre vie. Aujourd'hui, le monde est tourmenté par divers conflits qui le rongent, mais le peuple du Congo qui a vécu une grande tragédie a besoin de la paix. L'évangile nous enseigne que tu ne tueras pas, tu ne mentiras pas. Et Comme je l'ai toujours déclaré à travers mes homélies, les chrétiens du Congo doivent avoir le sens du partage les uns envers les autres, chacun selon ses moyens et ses possibilités*», a conclu le nonce apostolique, qui a aussi insisté sur l'amour et le changement de mentalités, à l'instar de la fleur rose qui brille partout. Signalons que les festivités marquant ce 30^{ème} anniversaire ont débuté le dimanche 9 octobre 2011, lors d'une messe célébrée par l'abbé Léonard Milongo, vicaire général de l'archidiocèse de Brazzaville.

Pascal BIOZI KIMINO

La célébration a débuté par le mot de bienvenue de l'abbé Luc Maixent Mahoungou au nonce apostolique, avant d'enchaîner sur un bref aperçu historique de la paroisse. «*Depuis sa création en 1981 par le père Auguste Durand, alors curé de la paroisse Saint Esprit de Mougali, la paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus a longtemps été administrée par les missionnaires fils de la charité, avant de*

passer entre les mains des prêtres diocésains séculiers autochtones. En effet, c'est l'une des paroisses semi-rurales de l'archidiocèse de Brazzaville, qui a vécu les affres des conflits armés de 1997. Mais, à travers la paix retrouvée dans notre pays, la paroisse se remet petit à petit et il est grand temps de penser à sa reconstruction. C'est pourquoi, à l'ouverture de l'année jubilaire le 9 octobre 2011, j'avais annoncé un pro-

Diocèse de Kinkala

Un synode pour repenser l'adhésion au Christ et les structures pastorales

A l'occasion du jubilé d'argent du diocèse de Kinkala, célébré avec beaucoup de liesse le dimanche 30 septembre 2012, Mgr Louis Portella Mbuyu, lançait officiellement, à la Place mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala, les travaux du premier synode dudit diocèse. Pour ce faire, une présentation conceptuelle serait un apport bénéfique dans la compréhension du bien-fondé et de la nécessité d'un synode diocésain.

Le mot synode vient du grec «*synodos*», de «*sun*» (avec, ensemble) et de «*odos*» («*seuil de la maison*» en grec antique et «*chemin*» en grec classique). Il appert que, faire synode, c'est franchir le même seuil, demeurer dans la même maison, se réunir; ou marcher ensemble, prendre la même direction, un chemin unique. Dans les cités de la Grèce antique le «*synodos tés ekklesias*» désignait l'assemblée du corps de l'aristocratie des citoyens; en Asie proconsulaire les «*hierai synodoi*» étaient des réunions des prêtres du culte impérial. La christianisation du concept et de sa réalité au deuxième siècle de notre ère tenait du désir de consolider la fraternité et la communion ecclésiales, en empruntant des formes juridiques et des modèles institutionnels profanes sur lesquels la tradition apostolique était muette. Les premiers synodes connus traitent essentiellement des problèmes liturgiques (uniformisation des célébrations, harmonisation des dates des fêtes...) et des élections des nouveaux évêques, ainsi que l'attestent *La Tradition Apostolique d'Hippolyte* et *La Constitution Ecclésiastique des Apôtres*. A partir du IV^e siècle, les synodes seront réunis pour des cas pastoraux et même doctrinaux. Plus tard, avec la création des paroisses rurales, cette assemblée répondra au besoin de réunir les presbytres dispersés dans les diocèses autour de leurs évêques. D'ailleurs, le

IV^e Concile du Latran, en 1215, préconisera la tenue annuelle des synodes sous l'autorité des archevêques, pour débattre d'un point particulier. C'est dans cette même vision qu'en 1965, à l'issue du Concile Vatican II, le Pape Paul VI institua le synode des évêques. Notons cependant que par synode diocésain, nous entendons le rassemblement de l'Eglise locale, pour traiter et décider de questions nécessaires à sa vie. L'Eglise locale est en effet constituée de telle sorte que, sauf pour la nomination et l'ordination de son évêque qui exige l'apport des évêques des sièges voisins, elle peut résoudre par elle-même les questions essentielles à sa fidélité à condition que ce soit dans la communion catholique de toutes les Eglises. Ceci est d'autant plus vrai qu'il est reconnu dans le canon 164 du Code du droit canonique que «*le synode diocésain sera célébré dans chaque Eglise particulière lorsque, au jugement de l'évêque diocésain et après que celui-ci a entendu le conseil presbytéral, les circonstances le suggéreront*». Il est clair que le souci de l'Eglise universelle est d'encourager le rassemblement de l'évêque avec son presbyterium, assistés des fidèles laïcs, dans le but de former la physionomie pastorale de leur Eglise, en donnant une continuité à sa tradition propre, liturgique, spirituelle et canonique. Ainsi, comme le précise *L'institution sur les synodes diocésains*, cette assemblée a pour but «*de mettre à jour, de*



Les prêtres en procession lors de la messe d'ouverture du synode diocésain, à Kinkala.

rétablir ou de compléter d'éventuelles lacunes normatives, de vérifier la réalisation des objectifs pastoraux déjà formulés et de proposer, avec l'aide de la grâce divine, les nouvelles orientations». Tenant compte de ces acquis et profitant de la proclamation, par le pape, de l'année de la foi, qui a coïncidé heureusement avec la célébration du jubilé d'argent du diocèse de Kinkala, Mgr Louis Portella a voulu consacrer ces deux prochaines années à un vaste temps de réflexion sur les fondamentaux de la vie en Jésus Christ. Le premier synode diocésain de Kinkala, qui est aussi une première pour notre jeune Eglise du Congo, fait sien cet appel fondé de l'apôtre Paul: «*Combat le bon combat de la foi, conquiers la vie éternelle à laquelle tu as été appelé*» (1 Tm 6,12). Il s'agira pour l'Eglise locale de Kinkala de repenser à nouveau frais son adhésion au Christ, de réorganiser plus efficacement ses structures pastorales, de promouvoir et de dynamiser l'enseignement catéchétique et l'accession aux sacrements. De plus, il sera question de revoir et redéfinir la place des minis-

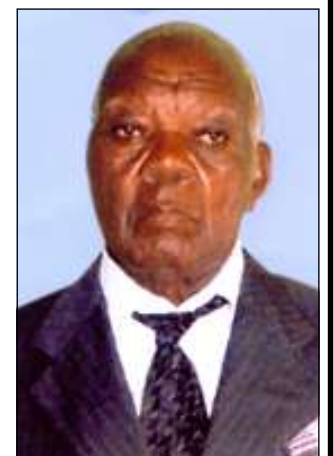
tres ordonnés, des religieux et religieuses dans le diocèse en encourageant autant que faire se peut les vocations et en apportant un soutien de qualité à la formation des futurs pasteurs. Enfin, une profonde réflexion sur les engagements multiformes de tout chrétien (dans la vie économique, le développement social et la justice et la paix) donnera un sens plus concret à ce travail collégial, qui se veut toucher «*tout homme et tout l'homme*». L'humain, puisqu'il s'agit de lui, trouve sa grandeur, entre autres, dans sa capacité à savoir s'arrêter pour revoir le passé, corriger le présent, afin de mieux orienter le futur. Au bout de 25 ans d'existence, une pause s'impose pour le diocèse de Kinkala. Un arrêt qualitatif qui ouvrirait grandes les portes de la foi pour le peuple de Dieu de Kinkala. Puisse Dieu pencher son regard sur l'œuvre, combien modeste, de ses fils?

Abbé Thibault Germain MILONGO
Membre du secrétariat permanent du synode diocésain

Archidiocèse de Brazzaville

La paroisse Saint Esprit de Mougali a rendu hommage à Alphonse Sita

Rappelé à Dieu, le 19 septembre 2012, à l'âge de 82 ans, après une longue maladie, Alphonse Vincent Sita, deuxième président du Conseil pastoral paroissial de la paroisse Saint Esprit de Mougali et membre des Foyers chrétiens, a été conduit à sa dernière demeure, vendredi 28 septembre 2012. Il repose désormais au cimetière privé Bouka. Son inhumation a été précédée d'une messe en l'église Saint Esprit de Mougali, présidée par Mgr Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon. C'était en présence de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville et de cinq prêtres dont l'abbé Arnaud Vincent Sita, prêtre de l'archidiocèse de Libreville et fils cadet du défunt. La chorale «*La Colombe*» de la paroisse a assuré l'animation liturgique de la cérémonie. Dans sa prédication, l'abbé Arnaud Vincent Sita a passé en revue les grands moments de la vie professionnelle et chrétienne de l'illustre disparu, qu'il a ainsi résumé: «*Si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il ne produit pas du fruit; mais s'il meurt, il produit beaucoup de fruit*». Fils des regrettés Vincent Nkouka et Véronique Mounzénzé, Alphonse Sita est né le 30 décembre 1930, dans le district de Boko. Il reçoit le baptême en 1931 à Linzolo et fait sa première communion en 1944. La même année, il reçoit la confirmation, à Voka. Il fréquente l'école Sainte Jeanne d'Arc de Brazzaville et y décroche le Cepi (Certificat d'études primaires indigène). Après le Cepi, il est intégré dans la fonction publique où il est employé dans l'administration coloniale comme mécanographe. Attaché des S.a.f (Services administratifs et financiers), Alphonse Sita a servi sous le règne de la plupart des chefs d'Etat congolais, en



qualité de chef de service du Chiffre, depuis le président Fulbert Youlou, jusqu'à la première mandature du président Denis Sassou Nguesso, à l'époque du parti unique. Conseiller technique du chef de l'Etat, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite, Alphonse Sita fait valoir ses droits à la retraite en 1986. Il fut membre du comité d'organisation de l'ordination épiscopale de Mgr Emile Biayenda. Homme très éf-facé, d'une humilité remarquable, Alphonse Sita a visité de nombreux pays, aux côtés des chefs d'Etat qui se sont succédé, depuis l'indépendance du Congo jusqu'à l'époque précédant la démocratie. Après une vie pleine et bien méritée au regard des fonctions qu'il a eu à exercer au plus haut niveau de l'Etat, Alphonse Vincent Sita est entré dans la joie de son Maître, deux ans après sa défunte épouse, Madeleine Mougala, avec qui, ils ont convolé en justes noces, le 20 février 1954. De cette union, sont nés 12 enfants dont 10 encore vivants. A sa mort, l'illustre disparu laisse 40 petits-fils et 11 arrière-petits-fils.

Gislain Wilfrid BOUMBA

BUROTOP IRIS
www.burotop.com

2012 Preferred Partner
GOLD

Microsoft
GOLD CERTIFIED
Partner

hp

**Ordinateur de bureau (reconditionné)
HP DC 7800**

-Disque dur: 160 Go
-Mémoire Ram: 2 Go
-Ecran Plat 19"

Microsoft
Windows xp

149.500 FCFA *HT

Nous restons Imbattable au Congo pour mieux vous servir..

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - apres Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53 - 05 563 63 63

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)

*Les valeurs fondamentales des Nations Unies:
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité*

Le bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche, pour le Projet SYNODONIA/CNUCED:

| Titres des postes | Durée et type du contrat | Lieu d'affectation | Date prise de fonction |
|------------------------------|------------------------------|--------------------|------------------------|
| Quatre (4) Développeurs Java | 14 mois - Contrat de Service | Brazzaville | Dès que possible |

Les candidatures (lettre de motivation non manuscrite, CV, P11, copies des diplômes, certificats de travail, noms, adresses et téléphone de 3 personnes références professionnelles doivent être adressées, sous pli fermé, avec la mention «Avis de vacance de poste de... (préciser le poste)...» sur l'enveloppe, à:
Monsieur le Représentant Résident du PNUD
Angle Avenue Foch/Rue Behagle
Brazzaville, République du Congo

Les personnes intéressées sont priées de se rapprocher du PNUD (Guérite entrée), ou de se connecter au site du PNUD Congo, Brazzaville (<http://www.cg.undp.org>), pour obtenir les renseignements complémentaires sur les termes de référence du poste.
LES CANDIDATURES FÉMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGÉES

N.B: Seuls les candidats répondant au profil du poste et ayant joint le formulaire P11 dûment complété seront contactés.
Date limite de dépôt des candidatures: 25 octobre 2012

Brazzaville, le 11 octobre 2012

RIMTETA Ranguebaye
Chargé du Bureau

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission ad hoc Décision n°69/GR/2012

Avis d'appel d'offres régional ouvert

n°24/BEAC/DGE-DIT/AORO/Bien/2012

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, divers équipements et logiciels informatiques. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres régional ouvert, les entreprises remplissant les conditions requises, à présenter une offre pour l'acquisition d'une solution de sauvegarde de données informatiques dans divers Centres de la BEAC.

Le processus se déroulera conformément à la procédure d'appel d'offres régional ouvert définie par le Code des marchés et le Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir un complément d'information et examiner le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés:

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736,
Avenue Monseigneur Vogt
Secrétariat Général, DOAAR-CGAM,
14^{ème} étage, Porte 1412
B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN
Tél.: (237) 22 23 40 30; (237) 22 23 40 60,
poste 5431- Fax: (237) 22 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de XAF 100 000 (cent mille).

Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC. La participation au présent appel d'offres est conditionnée par l'achat du dossier.

Les soumissions, conformes au règlement de l'appel d'offres, devront, obliga-

toirement, être accompagnées d'une garantie de soumission équivalente à 2% du montant de l'offre suivant le modèle indiqué, et déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le mercredi 07 novembre 2012, à 12 heures:

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux,
736 Avenue Monseigneur Vogt
Bureau d'Ordre, 15^{ème} étage,
Porte 15.01

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les offres seront ouvertes, le mercredi 07 novembre 2012, à 13 heures, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, lundi 8 octobre 2012

*Le Président
de la Commission ad hoc*

Augustin LOGMBANG

Unicef (Fond des Nations unies pour l'enfance)

Un programme sur les dangers des explosifs destinés aux élèves du primaire

L'Unicef (Fond des Nations Unies pour l'enfance), en partenariat avec l'I.n.r.a.p (Institut national de recherches et d'action pédagogique) a organisé, du 10 au 13 octobre 2012, à la maison d'accueil et de retraite Père Paul Ondia, à Brazzaville, un atelier résidentiel d'intégration des contenus d'éducation au risque et d'élaboration des supports de formation. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous l'égide de Gilbert Ibiou, directeur général de l'I.n.r.a.p, maître-assistant à l'Université Marien Ngouabi, de Joseph Tchickaya, consultant à l'Unicef, et de Jean-Claude Mampouya, chef de service de programme.

L'atelier a réuni une douzaine de techniciens pédagogiques, y compris les responsables de l'I.n.r.a.p. Il a eu pour but d'élaborer des guides sur la catastrophe du 4 mars, sur la base des images conçues par l'Unicef, afin de sensibiliser les enfants sur les différents dangers des explosifs. Ce programme sur la catastrophe du 4 mars sera inséré dans chacune des matières, à savoir: le français, la géographie, les S.v.t (Sciences et vie de la terre), l'éducation civique et morale et l'éducation pour la paix et la technologie. Pour Gilbert Ibiou, «ce programme sera intégré pour que les enseignants puissent ins-

taller de nouvelles compétences auprès des élèves vis-à-vis des engins, des explosifs que nous avons connus le 4 mars dernier et que, dans l'avenir, nous ne vivions plus cela». Le cours sur les dangers des explosifs sera, d'abord, enseigné au cycle primaire, accompagné des images. Jean-Claude Mampouya a estimé: «L'école ne doit pas seulement s'arrêter à la lecture, mais elle doit former les enfants pour qu'ils puissent résoudre les problèmes qui se posent dans la société, à l'exemple des explosions du 4 mars. Il nous faut intégrer, dans les programmes scolaires, les éléments relatifs à ces problèmes, afin que



Une vue des participants

les apprenants ne puissent pas ramasser des explosifs ou des engins dangereux, mais qu'ils puissent manifester des bons comportements».

Au total, cinq cents enseignants et inspecteurs seront formés à la fin de ce mois d'octobre et l'année prochaine, avec l'appui du ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Ce

programme sera validé et adopté, pour qu'il soit dispensé dans toutes les classes, à partir du Cp1 au Cm2.

Signalons que dans les années à venir, ce programme se poursuivra, également, au collège, au lycée et à l'université.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Après la catastrophe de Boko (Département du Pool)

L'entreprise Mab-Brick se propose de construire des habitats à faible coût

Dans la nuit du dimanche 7 au lundi 8 octobre dernier, un vent violent a soufflé dans le district de Boko, causant la mort d'une personne du troisième âge et faisant beaucoup de dégâts matériels. En effet, plusieurs maisons ont été détruites et près de 205 familles sinistrées et reléguées dans des paroisses ou dans des familles d'accueil.

Certes, le Ministère des affaires sociales, les élus et les autorités politico-administratives locales et des individualités ont agi promptement, en apportant des vivres et des articles de première nécessité aux sinistrés, mais on peut douter que la question du relogement de tous les sinistrés soit abordée ou ait trouvé une solution définitive. Devant cette difficile situation qui risque de perdurer et pour donner à chaque famille un habitat décent, l'entreprise Mab-Brick, spécialisée dans la production de la brique en terre cuite et dans la construction



Mme Agathe Mabilia.

des habitats modernes en milieu rural et urbain, et qui est basée à Mbouono, un quartier de Madibou, le 8^{ème} arrondissement de Brazzaville, se propose de construire, pour chaque famille sinistrée, un habitat à faible coût. Par exemple, une maison à deux pièces (1 salon + 1 chambre) revient à 1.000.000 F Cfa; les 3 pièces (1 salon + 2 chambres) à 1.600.000 F Cfa; les 4 pièces (1 salon + 3 chambres + 1 salle de bain) à 2.400.000 F Cfa.

Le délai pour une construction est de deux mois maximum, à compter de la date de signature du contrat. Mais, pour réaliser ce projet et doter le district de Boko d'habitats modernes, la directrice de la société Mab-Brick, Mme Agathe Mabilia, soumet son projet au gouvernement, au Conseil département du Pool et aux institutions internationales. Par ailleurs, elle informe les Congolais vivant au pays et à l'étranger, les conseils départementaux et municipaux, et les opérateurs économiques qui veulent investir dans les logements sociaux ou agrandir leurs assiettes de recettes en construisant des petites cités comme cela est très visible sous d'autres cieux, que son entreprise, qui dispose d'une lourde logistique, peut aller partout où elle aura un chantier.

Mme Agathe MABIALA
Directrice de Mab-Brick
Tel.: 06.655.99.86 / 05.578.06.08
E-mail: mabbrique@yahoo.fr

Vie associative

La plateforme Force civile et l'A.c.p.n.v ont signé une charte pour conforter leur partenariat

Initiée par le C.a.u.d (Comité d'action pour l'unité dans la diversité), la plate-forme Force civile a procédé, samedi 6 octobre 2012, à l'hôtel Résidence Marina, à Brazzaville, à la signature d'une charte qui rappelle son champ d'action et conforte son partenariat avec l'A.c.p.n.v (Association pour la culture de la paix et de la non-violence). Par la signature de cette charte, les deux entités de la société civile s'engagent, désormais, à travailler ensemble, pour faire du Congo, une nation de paix, libérée du tribalisme, de l'intolérance, des discriminations, de l'impunité, etc.

La charte signée par la plate-forme Force civile et l'A.c.p.n.v rappelle les objectifs et principes au nom desquels les membres de la plate-forme Force civile sont tenus d'agir. Au nombre desquels, on compte: la démocratisation de la société et de l'Etat; la lutte contre la corruption politique, financière et administrative; la lutte contre l'impunité; la protection du bien public; la promotion du dialogue social en tant que facteur essentiel de développement et de justice sociale; la protection civile et la

gestion des crises; la participation des jeunes en tant qu'acteurs à part entière dans la gestion de la société congolaise; la sauvegarde et la promotion des valeurs traditionnelles. Outre ces objectifs précités, cette charte est constituée des principes de fonctionnement de cette plateforme dont celui de collégialité, d'inclusion, d'interaction, de cloisonnement des champs d'actions et de pratique nationale. De plus, elle évoque les objectifs qui mettent la plate-forme Force civile au centre des débats et



Jean Aimé Mabanza, président du C.a.u.d(à g) et Noel Mienzambi Boyi, président de l'A.c.p.n.v, pendant la signature de la charte.

des actions capitales dans la redéfinition des fondations de la nation congolaise. Selon le principe de subsidiarité, les membres de cette structure mènent des projets utiles à la réalisation de leurs objectifs au sein de la plate-for-

me Force civile. Pour rappel, les membres de la plate-forme Force civile militent pour l'équilibre, l'approfondissement et le renouvellement des échanges entre les acteurs

politiques et socio-économiques. Ce qui marque l'implication de cette plate-forme dans la construction d'une nation congolaise émergente.

Hordel BIAKORO

S.c.p.e (Société congolaise de production d'électricité)

La centrale thermique de Brazzaville remise en service

Les explosions du 4 mars 2012 n'avaient pas épargné la centrale thermique de Brazzaville, située au quartier Mpila, la zone où la tragédie s'était produite. Après des travaux de réhabilitation qui ont duré trois mois, cette centrale de 32,5 mégawatts (sur dix groupes électrogènes) a été remise en service, au cours d'une cérémonie, le samedi 20 octobre 2012, sous le patronage de Louis Bibissi, administrateur général de la S.c.p.e (Société congolaise de production d'électricité), qui gère cette centrale thermique, en présence de Pierre Nkoua, directeur de cabinet du ministre de l'énergie et de l'hydraulique.

Les travaux de réhabilitation de la centrale thermique de Brazzaville ont porté, essentiellement, sur deux parties: le génie civil et la partie électromécanique. Le Ministère de l'énergie et de l'hydraulique a procédé à la réhabilitation de la centrale thermique de Mpila, et les travaux ont été exécutés par la société Pro-

Au cours de la cérémonie de remise en service de la centrale, Louis Bibissi a présenté la situation de la centrale thermique, à travers une exposition photos portant sur les parties endommagées de l'entreprise et les différentes phases de réhabilitation. Après, s'en est suivie une visite guidée des installations. Il y a eu aussi la projection d'un documentaire



P. Nkoua et L. Bibissi suivant les explications de Yann Buckinx.

vidéo des travaux de réhabilitation, appuyée par les explications de Yann Buckinx, directeur général de la société Pro-

cob. «La centrale thermique de Brazzaville est la seule source qui puisse garantir une autonomie à la ville de Brazzaville. Parce que c'est cette centrale qui est dans la ville de Brazzaville, en attendant, le retour de

la centrale électrique de Djoué», a dit Louis Bibissi.

Pascal NGALIBO-YALA

Pointe-Noire

La S.n.e va, bientôt, lancer l'opération d'installation des compteurs électriques

La S.n.e (Société nationale d'électricité) lancera, très prochainement, à Pointe-Noire, son opération de pose de compteurs à tous ses abonnés. A cet effet, Albert Pella, directeur général de cette entreprise publique, a lancé, le 18 octobre 2012, à Pointe-Noire, une campagne de sensibilisation en direction des chefs de quartiers, responsables d'O.n.gs et associations, ainsi que des leaders d'opinion, sur les avantages de la facturation au compteur, tant pour les abonnés que pour la S.n.e. Fini la tarification au forfait. Il est demandé aux abonnés d'ouvrir leurs portes aux techniciens chargés de poser les compteurs.

Dans un langage franc et direct, appuyé par une projection vidéo, Albert Pella est allé droit au but, en informant l'assistance réunie les 18 et 19 octobre, aux sièges des arrondissements 1 et 3, de l'imminence de l'opération de pose de compteurs aux abonnés. Deux entreprises sous-traitantes, en l'occurrence Electra, pour la ville de Pointe-Noire, et Enco pour Brazzaville (choisies après appel d'offres) vont réaliser ce travail. «La pose des compteurs ne sera pas facturée au client. C'est gratuit. Avec le compteur, l'abonné payera, exactement, ce qu'il a consommé. Il n'y aura pas de consommation à facturer en cas d'absence de fourniture d'électricité, car, à ce moment-là, le compteur est à l'arrêt. Le client aura donc la possibilité de suivre et vérifier sa consommation et comparer les factures avec les indexes affichés par le compteur. Ainsi, il y a moins de risque de litige entre le consommateur et la S.n.e», a expliqué le directeur général de la S.n.e. La société a reçu suffisamment de compteurs pour en installer à l'ensemble de ses abonnés. Fini donc la facturation au forfait, qui occasionnait, souvent, des litiges avec les clients. Albert Pella a demandé à tous les abonnés de faciliter l'accès à leurs domiciles aux techniciens chargés de poser les compteurs. Ils seront munis de badges au logo d'Electra, S.n.e ou Enco, qui permettra de les identifier.

Taty Mby Fany

Gestion des fréquences audiovisuelles entre le Congo, l'Angola et la R.D Congo

Pour une utilisation harmonieuse du spectre des fréquences

Les experts sur la coordination des fréquences audiovisuelles aux frontières entre l'Angola, la République Démocratique du Congo et la République du Congo se sont réunis à Brazzaville, du 17 au 19 octobre 2013, au palais des congrès, sous la direction de Philippe Mvouo, président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), dans le but de mettre un terme aux brouillages très préjudiciables aux systèmes de communication, de diffusion et d'en arriver à une utilisation harmonieuse du spectre des fréquences entre les trois Etats voisins.



Les experts des trois pays après la réunion

Pendant trois jours, les experts des trois pays ont planché sur la coordination des fréquences aux frontières communes entre l'Angola et le Congo, et sur l'harmonisation entre les trois pays. En effet, l'évolution technologique vertigineuse de ces derniers temps exige un travail bien fait de coordination des fréquences aux frontières entre les trois Etats, afin d'éviter les brouillages très préjudiciables aux systèmes de communication et de diffusion. Il s'agit, aussi et surtout, de permettre d'utiliser harmonieusement le spectre des fréquences que les trois Etats sont appelés à partager.

Au terme de leurs échanges, qui se sont déroulés dans un climat fraternel et de franche collaboration, les experts des trois pays se sont convenus de respecter, strictement, les conclusions issues de leurs travaux qui doivent être validés par l'U.i.t (Union internationale des télécommunications), à Genève, en vue de leur application. Par ailleurs, ils ont décidé de créer un cadre de concertation permanente pour des échanges d'informations et d'expériences, dans la perspective de la migration vers le numérique. Quitus a été donné à chaque

pays d'organiser des rencontres similaires avec les autres pays frontaliers, pour une harmonisation globale des fréquences dans la sous-région. De même, les experts des trois pays ont convenu de se retrouver, à chaque fois que le besoin se fera sentir. Clôturent les travaux de cette réunion, Claude Antoine Siasia, vice-président du C.s.l.c, a fait savoir que pour des raisons dues aux exigences techniques, il est possible que l'U.i.t puisse ne pas valider certains canaux. « Dans ce cas, la coordination étant une activité permanente, vous devriez prendre

toutes les dispositions nécessaires, afin d'apporter ensemble des solutions qui conviennent », a-t-il dit. Le vice-président du C.s.l.c a souhaité que l'harmonisation opérée au niveau du spectre s'étende aux standards et normes de diffusion, particulièrement entre Brazzaville et Kinshasa, les deux capitales les plus rapprochées du monde. Aussi a-t-il indiqué que son institution veillera à ce que les exigences techniques imposées par l'U.i.t soient respectées.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère du tourisme et de l'environnement

Examiner et adopter les projets financés dans le cadre des Fonds F.e.m alloués au Congo

Il se tient, du 22 au 23 octobre 2012, dans la salle des conférences du Ministère de l'économie forestière, à Brazzaville, un atelier de mise en place du comité national de Fonds pour l'environnement mondial (F.e.m) et de l'examen des projets qui seront soumis au financement de ce mécanisme. L'atelier qui se tient dans un esprit de gestion participative de l'environnement, réuni près d'une quarantaine de participants venus des administrations publiques, du secteur privé et des Ongs.



Léonard Nieré (au milieu).

Ouvert par Léonard Nieré, directeur de cabinet du ministre du tourisme et de l'environnement, en présence de Jean-Marc Sinnassamy, fonctionnaire chargé du programme sur les ressources naturelles au secrétariat du F.e.m, l'atelier a pour objectif de mettre en place le comité national du F.e.m, organe consultatif chargé d'appuyer le gouvernement dans le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de ce fonds, des programmes et projets financés par celui-ci. Il constituera, aussi, l'occasion d'examiner et d'adopter les projets qui seront financés dans le cadre des fonds F.e.m alloués au Congo, pour un montant de 6,3 millions de dollars américains.

Alain Patrick MASSAMBA

ERNST & YOUNG

FFA JURIDIQUE & FISCAL

CHANGEMENT D'ADRESSE

Les bureaux des cabinets ERNST & YOUNG et FFA JURIDIQUE & FISCAL à Brazzaville sont désormais situés à l'adresse suivante :

**IMMEUBLE DES MUCODEC (3^e étage)
BOULEVARD DENIS SASSOU NGUESSO
(en face de la CNSS)
BP 84 BRAZZAVILLE
Tel : 05 530 03 50 / 06 666 66 61
Ey.brazzaville@cg.ey.com**

ERNST & YOUNG
Quality In Everything We Do

Livre: Jean-Aimé Dibakana Mouanda

«101 personnalités qui ont marqué les 50 ans (1960-2010) du Congo-Brazzaville»

Le dernier cinquantenaire du Congo, célébré en 2010, a donné lieu -on l'a remarqué non sans une certaine satisfaction- à une série d'ouvrages sur l'histoire du Congo post-colonial. A la liste de ces matériaux pour la mémoire, vient s'ajouter le livre de Jean-Aimé Dibakana Mouanda, intitulé: «101 personnalités qui ont marqué les 50 ans (1960-2010) du Congo-Brazzaville».

Nous assistons, donc, ces derniers temps, à une quête de l'histoire du Congo. Il s'agit, sans doute, pour la nouvelle génération de chercheurs et d'intellectuels congolais, de sortir des canons et proclamations d'une histoire officielle, celle du parti-Etat, c'est-à-dire celle des vainqueurs, pour tenter d'apporter à travers de nouveaux matériaux, un éclairage libre de tout parti pris idéologique ou politique, ou à tout le moins s'efforçant de l'être. Ainsi par exemple, l'histoire singulière d'un Alphonse Massamba-Débat, président de la République du Congo (1963-1969) ne sera plus expédiée à la va vite, de façon manichéenne et dogmatique sous l'angle du concepteur ténébreux du «Socialisme bantou», mais sous celui d'un homme d'Etat de son temps, pris dans les contradictions du régime du Mouvement national de la révolution (M.n.r.). L'auteur nous propose, à travers son ouvrage, les portraits de 101 personnalités appartenant aux différents domaines de la vie nationale (politique, université, sport, littérature, musique, etc.), qui ont façonné la physionomie du Congo d'aujourd'hui. «Il s'agit non seulement de concourir à une meilleure connaissance de ces

acteurs, mais aussi de rendre plus intelligibles les événements auxquels ils ont participé et qui ont fait le Congo d'aujourd'hui», précise l'auteur en avant-propos de son étude. Jean-Aimé Dibakana Mouanda rompt avec cette vision de l'histoire qui consiste à privilégier le domaine politique sur tous les autres aspects du fonctionnement de la société. La démarche de son étude, au contraire, part de l'idée que des domaines tels que la musique, la littérature, le sport, l'école, la vie universitaire, etc., sont des domaines déterminants de l'évolution d'un pays. Le repli identitaire reste vivace dans un pays comme le Congo. Les Congolais vivent englués dans leur ethnie, mais un bal donné par l'orchestre «Les Bantous de la capitale», est, pour eux, une occasion de se retrouver et de fraterniser dans l'ambiance de la musique. Celle-ci intervient dans la vie de tous les jours, comme un aiguillon du processus de l'unité nationale. Combien de mariages mixtes, en effet, n'ont-ils pas pris naissance à l'occasion d'un bal dansant? Idem de l'école qui joue un rôle de tout premier plan dans le rapprochement des communautés ethniques et leur intégration dans le creuset de la

La couverture du livre.



nation naissante. Il n'est point tâche aisée de sélectionner les personnalités marquantes de l'histoire d'un pays. L'auteur le souligne, à bon escient, et s'explique sur la méthode de sa recherche: les enquêtes réalisées au moyen de la recherche documentaire et de l'interview, l'ont été dans les différentes régions (aujourd'hui on dit: départements) du Congo, auprès d'adultes des deux sexes issus de statuts économiques et sociaux différents. «Il était demandé à la personne interviewée de citer les acteurs qui, selon elle, avaient marqué le Congo, ces cinquante dernières années. Quelles que soient les répon-

ses obtenues, il lui était, ensuite, demandé de citer ces personnages par domaines: art, culture, économie, politique, sport, technique, etc. A chaque fois qu'un nom était cité, nous lui attribuions un point. Les acteurs ayant obtenu le plus de points sont ceux composant notre liste. A celle-ci, nous avons, parfois, adjoint des sortes d'ex aequo: des acteurs cités soit en les associant directement à ceux venant en tête, soit cités de façon indépendante». L'auteur a choisi d'éliminer de son étude certaines informations telles que le statut matrimoniale, le nombre d'enfants,

l'appartenance religieuse, etc., pour se focaliser sur celles relatives à la scolarité, au parcours professionnel et militant, aux qualités particulières etc., qui, selon son optique, ont eu un impact réel sur l'itinéraire de la personnalité sélectionnée et sur son action publique. Enfin, l'auteur s'est abstenu de se livrer à toutes formes d'analyse politique ou idéologique et de jugements personnels pour ne privilégier que la restitution des faits politiques et historiques qu'il a jugé déterminants pour son étude. Un texte rassemblant les biographies de 101 personnalités qui ont marqué l'histoire de la période post-coloniale, dans des domaines aussi vastes et variés que la politique, la littérature, le sport, la musique, etc., ne peut être exempt d'erreurs ou de lacunes: certaines informations concernant le parcours d'acteurs importants de

la vie politique sont inexacts ou, parfois, imprécises. De plus, des erreurs ont été commises dans la restitution de certains faits politiques. Il faut espérer qu'une nouvelle édition corrigée et augmentée, viendra expurger cet important travail de mémoire, des erreurs et imperfections décelées ici et là.

Jean José MABOUNGOU

Livre: «101 personnalités qui ont marqué les 50 ans (1960-2010) du Congo-Brazzaville» (424 pages).

De Jean-Aimé Dibakana Mouanda
Editions: Di-M Consulting 2012 (17, rue de la Caspienne - 92160 Antony - France)
E-mail: dimconstl@gmail.com
Site Internet: www.di-mconsulting.com

Docteur en sociologie, Jean-Aimé Dibakana Mouanda est l'auteur de plusieurs ouvrages. Il est enseignant-chercheur, consultant et romancier.

Nouveaux tarifs pour abonnement

| | Congo | Autres pays d'Afrique | Europe | Amérique-Asie |
|--------------------|-----------------------------|-----------------------|-----------|---------------|
| 6 mois | | 182 Euros | 96 Euros | 192 Euros |
| Retrait sur place: | 15.600 | | | |
| Expédié : | 23.400 | | | |
| 1 an | | | 96 Euros | 192 Euros |
| Retrait sur place: | 31.200 | | | |
| Expédié : | 46.800 | | | |
| | France, Afrique Francophone | | 100 Euros | 200 Euros |
| | 91 Euros | | | |

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



Intégrateur de Solutions de Gestion

POUR UN PILOTAGE EFFICACE ET DURABLE DE LA MAINTENANCE

Découvrez notre gamme évolutive de solutions de GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) pour :

- * Améliorer votre gestion et réduire les coûts (main d'oeuvre, pièces détachées, etc.)
- * Gérer les plans de maintenance
- * Identifier vos équipements
- * Optimiser vos achats (stock pièces de rechange, sous-traitance)
- * Améliorer la fiabilité et la disponibilité de vos équipements et prolonger leur durée de vie
- * Contrôler l'activité de vos sous-traitants et de vos partenaires externes
- * Aider à la prise de décision grâce aux indicateurs de pilotage de l'activité

DimoMaint
S O L U T I O N S G M A O

www.gmao.com

Vous êtes intéressés ?
Contactez-nous :

dimo_solution@mti-congo.com

(+242) 05 553 16 10
(+243) 99 702 75 38

DimoMaint
S O L U T I O N S G M A O

Leader sur le marché de la GMAO en Afrique et en Europe avec plus de 1700 clients

Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

A Djambala, on a démontré que la pauvreté frappe encore la population congolaise

Le 17 octobre 2012, l'humanité a célébré la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, instituée, depuis 1993, par les Nations unies. Au Congo, les manifestations officielles, organisées par le gouvernement, en partenariat avec le P.n.u.d (Programme des Nations unies pour le développement), pour marquer cette journée ont eu lieu à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, sous le thème: «*Éliminer la violence de l'extrême pauvreté: promouvoir l'emploi et consolider la paix*». La cérémonie d'ouverture s'est déroulée dans la salle de conférences de la préfecture, sous le patronage de Josué Rodrigue Ngouonimba, ministre du tourisme et de l'environnement, en lieu et place de Raphaël Mokoko, ministre délégué au plan et à l'intégration, auprès du ministre d'Etat, ministre du plan, des finances, du budget, du portefeuille public et de l'intégration. Les ministres Rigobert Maboundou (agriculture et élevage), Anatole Collinet Makosso (instruction civique et jeunesse) et Cathérine Ebondza Lipiti (promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement) ont rehaussé de leur présence cette célébration.

La célébration de la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, à Djambala, a été l'occasion de faire le diagnostic de la pauvreté dans le département des Plateaux, et à évaluer les potentialités économiques de ce département qui bénéficie du programme de la municipalisation accéléré à partir de 2013 et dont le chef-lieu va abriter, à cette occasion, le 53^{ème} anniversaire de l'indépendance du Congo. Il s'agissait de promouvoir l'engagement de tous les acteurs, pour la lutte contre la pauvreté; encourager les initiatives locales de lutte contre la pauvreté et conscientiser la population scolaire sur les ques-

pauvreté. «*Au-delà de la commémoration de cette journée, souhaitons que les pistes soient trouvées, pour relancer l'activité principale du département qu'est l'agriculture*», a-t-il dit. «*Conscient des défis majeurs auxquels il doit faire face, pour améliorer les conditions de vie de nos populations, le gouvernement de la République met tout en œuvre, pour réduire la pauvreté et atteindre les objectifs du millénaire pour le développement, à l'horizon 2015*», a-t-il rassuré. Au cours de la cérémonie, Dieudonné Koguyadga, représentant de la F.a.o a rendu public le message du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-



Josué Rodrigue Ngouonimba (au milieu).



Rigobert Maboundou remettant les boutures au D.d. agriculture.



Une vue des participants.



Les ministres et d'autres officiels levant les mains en signe de chasser la pauvreté.

tions de lutte contre la pauvreté. Une enquête réalisée au Congo auprès des ménages en 2011, estime à 37,5% le nombre de ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté, représentant 46,5% de la population. Cette pauvreté sévit plus dans les zones rurales et semi-urbaines, respectivement 64,8% et 57,8%. Dans le département des Plateaux, le taux de pauvreté est estimé à 60,5% pour les ménages, représentant 74,3% de la population. Dans les zones urbaines, à Brazzaville, la pauvreté touche 21,7% des ménages, représentant 29,4% de la population. A Pointe-Noire, elle est estimée à 18,2% des ménages, représentant 25,5% de la population. Selon l'enquête, la pauvreté affecte plus les hommes (38,2%) que les femmes (35,5%). Dans son discours, le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba a relevé que dans le département des Plateaux, le niveau de pauvreté est alarmant, car 60,5% des ménages représentant 74,3% de la population vivent en dessous du seuil de

Moon, où il affirme que les gens vivent dans la peur, «*la peur ne pas pouvoir nourrir leurs familles; la peur que le piège de la pauvreté ne se referme à jamais sur eux et les prive du droit fondamental de vivre en bonne santé, dans la dignité et l'espoir*». Trois exposés portant sur la pauvreté ont été faits: «*Diagnostic de la pauvreté dans le département des Plateaux*», par le directeur départemental du plan, Clément Sosthène Itoua; «*Réponse locale à la lutte contre la pauvreté et présentation des piliers du P.n.u.d*», développé par le conseiller Niama. Le ministre Rigobert Maboundou a, quant à lui, estimé que ce n'est pas par la compassion qu'il faut lutter contre la pauvreté. «*On peut venir là, pleurer devant les pauvres, ça ne règlera rien. Ce qui compte le plus, c'est ce que chacun de nous peut faire au titre de la production, pour participer à l'augmentation de l'offre, pour qu'il soit effectivement possible d'en sortir*», a-t-il dit. Une pièce de théâtre «*Stop pauvreté*» produite par la troupe Makilitsa et mise en scène par

Adolphe Eloga et Marie Samson Obi, a émerveillé les participants dans la salle, pendant que les groupes folkloriques Ankira-Ntsié, Mbalamouna et Obeïtan Junior, ont rivalisé d'ardeur pour animer la journée. Les deux délégations ont fait un don de livres à la bibliothèque départementale des Plateaux, de boutures de manioc, à la direction départementale de l'agriculture et de l'élevage et de matériel aratoire et d'un

débroussaillier au responsable du groupement Moulindzi, dont le verger a été visité par la délégation gouvernementale et celle du P.n.u.d. Enfin, des manifestations sportives (rencontres de football et de nzango) et culturelles (dictée pour les élèves de la classe de 3^{ème}, et dissertation pour les élèves de Première) ont été organisées.

Pascal NGALIBO-YALA

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Rév. Père Miguel Angel Olaverri
Administrateur apostolique de Pointe-Noire

Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72
Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél. 06.889.98.99 / 05.500.77.76
Pointe-Noire:
Tel:05.557.78.71/06.655.8003
Représentant en Europe:
Cyr Marc KOUTEKISSA
E-mail: koutek@hotmail.com

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire
368, Avenue Général De Gaulle
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing) 1^{er} étage,
Centre-ville; B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/
05 539.37.46/01.018.12.55
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

«GEOREX»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital social de: 1.588.678,51 Euros
Siège social: 145, rue Michel CARRE
Les Algorithmes 95100 Argenteuil (France)
Siège de la Succursale: Boulevard de Loango, Immeuble PBG
(2ème étage); R.C.C.M: CG/PNR/09 B 1008
Pointe-Noire - République du Congo

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE EN REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un Procès-verbal, en date du 20 août 2012, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 26 septembre 2012; et dûment enregistré, le Président Directeur Général de la société «GEOREX» a désigné Monsieur Pierre Albert KINGA en qualité du nouveau directeur de la succursale de «GEOREX» en République du Congo. Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué, le 1^{er} octobre 2012.

Fait à Pointe-Noire, le 16 octobre 2012

Pour Mention
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au cœur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- *G= Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe



Nouveau Logo,
Nouvelle Vision!!

Depuis 20 ans, vous nous confiez vos plis et colis

Merci pour la confiance!

Export et Import Express
(plis, colis, pièces détachées...)

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 87/06 622 00 01
Pointe-Noire: Rond Point Kassai (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75/06 622 00 03

www.tnt.fr

www.gxinternational.net

Première édition du Prix Mokanda

Ananda Devi a empoché ses dix mille euros, à Brazzaville

La phratrie littéraire congolaise avait pris date, le mardi 16 octobre 2012, au Musée-Galerie du Bassin du Congo, à Brazzaville. Où la lauréate de la première édition du Prix Mokanda, l'écrivaine Mauricienne Ananda Devi, a reçu sa distinction. Au cours d'une cérémonie placée sous l'égide de Henri Lopes, écrivain et ambassadeur de France au Congo, par ailleurs, président du jury du Prix Mokanda. C'était en présence du président de l'Adiac (Agence d'information d'Afrique centrale), Jean Paul Pigasse, de la directrice du Musée-Galerie du Bassin du Congo, Lydie Pongault. Les ministres Adélaïde Mougany, Alain Akouala Atipault, Gilbert Mokoki ont, également, rehaussé de leur présence à cette rencontre.

Attribué par le stand Livres et auteurs du Bassin du Congo, le Prix Mokanda récompense un parcours littéraire, mais surtout, l'ensemble de l'œuvre d'un écrivain francophone, dont les textes s'inspirent de l'Afrique et célèbrent le continent. Ce prix est doté de 10 000 euros (6. 650 000 F.Cfa). Ananda Devi a reçu son chèque de ce montant des mains de Henri Lopes. Avant que Jean-Paul Pigasse lui remette, à son tour, le trophée. Une œuvre en bronze dorée coulée à la cire perdue, qui porte l'estampille du maestro congolais en arts plastiques, Remy Mongo Etsion, représentée par une sculpture sous la forme d'une plume perpendiculaire à un parchemin qui se dresse, verticalement, sur un socle cubique, dont les quatre faces évoquent, chacune, un système de représentation graphique.

«J'ai écrit quelque part, qu'en arrivant à Brazzaville, je suis tombée amoureuse du fleuve, mais je vais dire de retour à Brazzaville, je suis tombée amoureuse du Congo, tout sim-

plement, merci beaucoup», tels sont les seuls mots prononcés par Ananda Devi, après la réception de son prix.

De son vrai nom Ananda Nirsimloo-Anenden, Ananda Devi est née le 23 mars 1957, à Trois-Boutiques, à l'île Maurice. Un pays qui est, dans sa splendeur et sa diversité humaine, au cœur de l'œuvre de l'écrivaine. Ethnologue de formation, docteur en anthropologie sociale (University of London), Ananda Devi est considérée comme une figure centrale et des plus prolifiques de l'Océan Indien. Elle a, en effet, à son tableau de chasse, plusieurs œuvres, parmi lesquelles il y a des romans: *Rue de la Poudrière* (Abidjan, Nouvelles Editions africaines, 1989), *Vacoas, Le Printemps* (1997); *Le Voile de Draupadi*, Paris, L'Harmattan (1993), *Vacoas, Le Printemps* (1999); *L'Arbre fouet*, Paris, Dapper (2000); *Pagli*, Paris, Gallimard (2001); *Soupir*, Paris, Gallimard (2002); *La vie de Joséphin le fou*, Paris, Gallimard (2003); *Eve de ses décombres*, Paris, Gallimard (2006); *Indian Tango*, Paris, Gallimard (2007); *Le Sari*



Photo de famille avec la lauréate.

vert, Paris, Gallimard (2009). Il y a, aussi, un récit (*Les hommes qui me parlent*, Paris, Gallimard, 2003); des poésies (*Le Long Désir*, Paris, Gallimard, 2003), *Quand la nuit consent à me parler*, Paris, Bruno Doucey (2011); des recueils de nouvelles: *Solstices*, Port-Louis, Regent Press (1977), réédition revue et préfacée par l'auteur, Vacoas, Le Printemps (1997); *Le poids des êtres*, Rose-Hill, Editions de l'Océan indien (1987); *La fin des pierres et des âges*, Rose-Hill, Editions de l'Océan indien (1993). Ananda Devi a reçu plusieurs prix et distinctions littéraires: Prix Radio-France du livre de l'Océan indien, pour «Moi, l'interdite» (2001), Prix des Cinq continents de la Francophonie, pour «Eve de ses décombres» (2006), Prix RFO du livre pour «Eve de ses décombres» (2006), Certificat d'honneur

Maurice Cagnon du Conseil international d'études francophones (2007), Prix TSR (Télévision suisse romande) du roman, pour «Eve de ses décombres» (2007) et Prix Louis-Guilloux, pour «Le Sari vert» (2010).

C'est fort du succès du stand Livres et auteurs du Bassin du Congo, au Salon international du livre de Paris, depuis 2010, que le comité de pilotage, constitué de membres de l'Agence d'information du Bassin du Congo, a pris l'initiative de créer, en 2012, le prix littéraire Mokanda.

La lauréate de la première édition du prix Mokanda a supplanté les écrivains Alain Mabanckou (Congo) et Boualem Sansal (Algérie).

Véran Carrhol YANGA

Festival international de la Francophonie en Limousin (France)

Pierre Claver Mabilia a fait le point de sa participation

Du 24 septembre au 10 octobre 2012, la ville de Limoges (France) a abrité le festival international de la Francophonie en Limousin. Pierre Claver Mabilia, opérateur culturel congolais, de renommée internationale, directeur de l'Espace culturel Yaro et du festival international de musique et des arts U'Sangu Ndji-Ndji, à Pointe-Noire, y a pris part, comme invité. De retour au bercail, il nous a fait le point de son voyage.

* Monsieur le directeur du festival international de musique et des arts U' Sangu Ndji-Ndji, vous revenez du festival international de la Francophonie en Limousin. Peut-on connaître ce qui se trouve dans votre gibecière?

* J'étais invité par la direction du festival international de la francophonie en Limousin, qui est un festival de théâtre francophone, comme observateur, afin de voir comment se déroule ce festival et pour, aussi, pouvoir croiser le



Pierre Claver Mabilia.

monde artistique. Vous savez que c'est de ces rencontres que naissent les partenariats. Durant mon séjour en France, j'ai eu plusieurs contacts, aussi bien avec les artistes congolais, qui sont là-bas très présents, que les nationaux. J'ai assisté aux spectacles de haut niveau, ce qui m'a permis, là-aussi, d'avoir des contacts avec les metteurs en scène. J'ai eu, aussi, des lectures scéniques qui ont été, pour moi, des moments très forts. J'ai discuté avec beaucoup d'auteurs, à telle enseigne que j'ai ramené certains textes pour les artistes qui travaillent avec moi. En clair, je suis revenu avec des bons sentiments, dans le sens de l'organisation. Je sors de là satisfait, avec l'envie de plus en plus pressante de continuer à travailler dans le théâtre et de pouvoir produire des spectacles de qualité, à l'Espace culturel Yaro, à l'international.

* Et comment entendez-vous mettre votre expérience au service des autres qui sont restés?

** Vous savez qu'U' Sangu Ndji-Ndji est un festival de musique et des arts. Nous avons 60 à 70% de musique et très peu les autres disciplines artistiques. La leçon à tirer est que la francophonie est un festival qui a pour base le théâtre, mais il y a eu, aussi, de la musique et la danse. Nous pourrions, désormais, avec U'Sangu Ndji-Ndji, avoir la possibilité d'introduire la musique, le théâtre et la danse. Ça c'est quelque chose de très intéressant. Mais hélas! Nous n'avons pas les mêmes moyens, les artistes sont soutenus par les pouvoirs publics. Chez nous, on ne le fait pas. Ou à cela ne tienne, nous allons faire avec les moyens du bord.

*La fin de l'année, c'est bientôt. Qu'est-ce que l'espace réserve à ses fans, pour terminer en beauté cette année, et démarrer de plain-pied la nouvelle?

** Pour nos fans, nous sommes en train de préparer un grand spectacle qu'on appelle: «La mort d'Olvwemi d'Adjumako», qui est un texte de l'auteur Maryse Condé. Pour ce faire, nous avons sélectionné les artistes de différents groupes qui sont en train de travailler, de nuit comme de jour, à l'Espace culturel Yaro. Le spectacle sera joué, le 15 septembre 2012, à l'Institut Français, d'abord, puis à l'Espace culturel Yaro. Vous savez que l'une de nos grandes activités, c'est le festival U'Sangu Ndji-Ndji, d'ici-là, nous allons monter la modulation de la 9^{ème} édition qui aura lieu du 5 au 9 juin 2013.

Nous sommes en train de travailler avec le groupe Brice Mizingou, qui va représenter notre pays au marché de musique d'Afrique centrale «Le Kolatier», au Cameroun, et au festival qui va se dérouler à Ndjam-Ville, au Tchad. Nous allons prendre part à la 5^{ème} édition du festival international de rire «Tuseo», qui va se dérouler à Brazzaville, du 23 au 27 octobre 2012. Si tout va bien, nous allons fêter, à la fin de cette année, la Journée nationale de l'artiste. C'est un événement que nous mettons sous l'encadrement du réseau Arterial Network Congo. Nous allons recevoir une bonne partie des artistes du Congo pour parler de nos problèmes, afin que les autorités nous entendent, tout en espérant, qu'un jour, elles pourront prendre en compte la dimension culturelle de nos politiques, au Congo.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

Première édition du festival de la Sape, à Paris

Mettre en valeur le travail de création des artistes congolais

Président de l'association à but non lucratif Bana Ponton, basée à Paris, en France, Guy Charles Madédé, alias Charden, a donné une conférence de presse sur la première édition du festival de la Sape (Société des ambassadeurs et des personnes élégantes) dans la mode, le mardi 16 octobre 2012, au palais des congrès, à Brazzaville. En présence de quelques sapeurs de la capitale. But: annoncer, informer et sensibiliser le public congolais de l'organisation du premier festival de la Sape dans la mode, aux Salons Wilson, à Paris, en France, le 8 décembre 2012, sur le thème: «Sape et Création».

Ce festival est une tribune pour promouvoir les créations, développer l'art de s'habiller, donner l'occasion de construire un partenariat, intégrer l'univers de la mode et l'environnement professionnel.

La sape est un mouvement qui a pris sa naissance au Congo, aussitôt après son indépendance. Pour l'orateur, il est question de valoriser l'art de la Sape. C'est le but affiché et revendiqué par ce festival. Cet art n'a cessé de se développer, pour s'imposer dans de nombreuses capitales, à travers l'Afrique et l'Europe. Les adeptes de cet art, qui sont appelés sapeurs et sapellogues, sont des créateurs-nés. Ils sont, toujours, à l'affût de la nouveauté, alertes à la mode, jusqu'à leur inspiration. Ainsi, il y a la création de la «diantance», une autre façon de défiler, d'exposer et de valoriser ses habits; le «nkelo»

est un art verbal à l'usage du sapeur, qui vante ses mérites et sa prestance.

A travers cette première édition, il est question de faire que la Sape soit reconnue comme une valeur culturelle. Cet événement, qui vise à promouvoir l'art de la Sape, notamment l'originalité, le talent et la créativité des sapeurs, fera l'apologie de cet art, pour favoriser les échanges culturels et professionnels. Les sapeurs congolais prendront part à cette rencontre, à la suite des critères de sélection qui seront établis par les organisateurs du festival. Le président de l'association Bana Ponton a sollicité l'appui de l'ensemble des Congolais, notamment des autorités, des Ministères de la jeunesse et de la culture, ainsi que des entreprises, pour la réussite de cet événement, et surtout, pour supporter la partie congolaise. Le budget prévi-



Guy Charles Madédé.

sionnel de ce festival est de 31 mille euros. Ce budget n'est capable que d'assumer une partie des dépenses.

Guy Charles Madédé a dégagé l'intérêt de ce festival. «Le festival de la Sape et Création a pour but de mettre en valeur le travail de création des artistes congolais, à travers le phénomène de la Sape, qui est, selon nous, un mouvement culturel à part entière, puisqu'il rassemble les critères comme: une histoire, une évolution, une durée, une reconnaissance, une créativité et une originalité dans son expression. Nous voulons,

par notre démarche, mettre en avant cet art et ce qu'il recouvre. Nous voulons ancrer davantage la Sape dans la culture citadine du Congo, en tant qu'élément fédérateur de toute la jeunesse du pays...»

Le programme du festival prévoit une exposition-photos sur la Sape, pour découvrir le mouvement depuis ses origines à nos jours, les pionniers et les propulseurs du mouvement.

Il est, aussi, prévu une partie scientifique, avec des rencontres, des échanges et des discussions sur le concept de la Sape, en compagnie des écrivains et des théoriciens de la Sape.

Le défilé de mode sera, également, de la partie.

Signalons que Bana Ponton rassemble les Congolais installés en France, quelle que soit leur ville de provenance au Congo. Cette association compte, aussi, parmi ses membres, des étrangers, qui sont d'origines diverses. Les membres de cette association ont adopté et soutenu cette idée de projet du festival de la Sape, qui était suggérée par le président de Bana Ponton. Ce projet est en train de prendre du chemin, pour sa concrétisation.

Philippe BANZ

Maitre Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI

Notaire

Immeuble DABO, 3^{ème} étage, avenue de la Paix
En face de La Congolaise de Banque de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
B.P: 13.273/Tél.: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/E-mail: skymbassa@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

KANU EQUIPMENT CONGO

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de cinq millions (5.000.000) de Francs CFA
Siège social: 145, avenue Jean Marie CONCKO, centre-ville
Pointe-Noire, République du Congo - RCCM: 12 B 291

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 25 juin 2012, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à Brazzaville, Bacongo, le 05 juillet 2012, sous Folio 121/3 Numéro 1887, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: société à responsabilité limitée unipersonnelle;

Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- La vente, la location et la maintenance des camions et engins (poids lourds), de toutes catégories, en général, et ceux spécialisés dans le domaine du génie civil et des travaux publics, en particulier;
- Le transport et la logistique;
- Import-export;

Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, y compris la création de toutes sociétés filiales ou non, la prise d'intérêts dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;

Dénomination: la société a pour dénomination: KANU EQUIPMENT CONGO;

Durée: la durée de la société est de quatre-

vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;

Siège social: le siège social est fixé: 145, avenue Jean Marie CONCKO, centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;

Capital social: le capital social est fixé à la somme de cinq millions (5.000.000) Francs CFA, divisé en cinq cents (500) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 500, entièrement souscrites et libérées, attribuées à l'associé unique, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 25 juin 2012 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;

Gérance: aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 25 juin 2012, Monsieur Stephen James SMITHYMAN, a été nommé en qualité de gérant de la société KANU EQUIPMENT CONGO, pour une durée indéterminée;

Dépôt légal a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 18 juillet 2012, sous le n° 12 DA 586;

Immatriculation: la société KANU EQUIPMENT CONGO a été immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier, le 18 juillet, sous le n° 12 B 291.

Pour insertion légale
Maitre Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI

Avis d'appel d'Offres International Ouvert

n°10/BEAC/DGE-DIT/AOIO/Bien/2012

Du mercredi 11 juillet 2012

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur fonds propres, des équipements de sécurité informatique. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres international ouvert, les entreprises remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour la fourniture et l'installation de matériel de sécurité informatique CHECKPOINT et IBM-ISS en deux lots indépendants.

Le processus de sélection se déroulera conformément à la procédure d'appel d'offres international ouvert définie par le Code des marchés et le Manuel de procédures de gestion de marchés de la BEAC.

Les entreprises intéressées peuvent examiner le dossier d'appel d'offres rédigé en français et/ou obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 16 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, 736, Avenue Mgr Vogt, 14^{ème} étage, porte 1402

Tél.: (237) 22 23 40 30/22 23 40 60;

Poste 5402

@: cgam.scx@beac.int

Le dossier d'appel d'offres peut être acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-

dessus, moyennant le paiement de la somme non remboursable de F.CFA un million (1 000 000) ou l'équivalent de EURO 1 525 par lot. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission conforme au modèle indiqué et équivalente à 5% du montant de l'offre, devront être déposées sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le vendredi 26 octobre 2012, à 12 heures, heure de Yaoundé.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, 736,

Avenue Mgr Vogt,

Bureau d'Ordre, 15^{ème} étage,

porte 15.01

B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture, le vendredi 26 octobre 2012, à 13 heures, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé.

Le Président de la Commission
Jacques NSOLE

Maitre Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI

Notaire

Immeuble DABO, 3^{ème} étage, avenue de la Paix
En face de La Congolaise de Banque de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
B.P: 13.273/Tél.: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/E-mail: skymbassa@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

NET-PRO

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA
Siège social: 42, rue Bordeaux, arrondissement 6 Talangai
Brazzaville, République du Congo - RCCM: 12 B 3670

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 18 juin 2012, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à Brazzaville, Bacongo, le 26 juin 2012, sous Folio 114/9 Numéro 1766, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: société à responsabilité limitée unipersonnelle;

Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- L'entretien, l'assainissement, la décoration de tous locaux;
- Le gardiennage;
- Les prestations pétrolières on et off-shore;
- Le transport routier de passagers et des marchandises;
- La conception et les études techniques, d'ingénierie et architecturale;
- La construction et la réhabilitation de bâtiments et d'infrastructures;
- L'électricité industrielle et résidentielle, la plomberie, la climatisation et les travaux de peinture;
- Le courtage mobilier et immobilier;
- Le commerce de détails en magasin non spécialisé (commerce général);
- La vente des appareils électroménagers, électroniques, téléphoniques, informatiques, des consommables et accessoires informatiques;
- La maintenance informatique;
- La vente de fournitures et matériel de bureau;

Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, y compris la création de toutes sociétés filiales ou non, la prise d'intérêts dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres

activités susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;

Dénomination: la société a pour dénomination: NET-PRO;

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;

Siège social: le siège social est fixé: 42, rue Bordeaux, arrondissement 6 Talangai, Brazzaville, République du Congo;

Capital social: le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 100, entièrement souscrites et libérées, attribuées à l'associé unique, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 18 juin 2012 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;

Gérance: aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 18 juin 2012, Monsieur MBOU Bénédic Kevin a été nommé en qualité de gérant de la société NET-PRO, pour une durée indéterminée;

Dépôt légal a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 24 août 2012, sous le n° 12 DA 923;

Immatriculation: la société NET-PRO a été immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier, le 24 août 2012, sous le n° 12 B 3670.

Pour insertion légale
Maitre Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI

SOCIETE IAD SARLU

Société à Responsabilité Limitée

Capital social F.CFA: Un Million (1.000.000)

Siège social: Pointe-Noire, Avenue Charles De GAULLE, immeuble CNSS, 1^{er} étage; RCCM: CG/PNR/12 B 440.
Pointe-Noire, République du Congo

Il ressort d'un acte authentique reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire, en la résidence de Pointe-Noire, le 31 JUILLET 2012, enregistré à Pointe Noire, en date du 07 août 2012, la création d'une société ayant pour:

- **FORME:** Société à Responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU);

OBJET: Bureau d'études et assistance dans les démarches de formalités administratives;

DENOMINATION: IAD;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Avenue Charles De GAULLE, immeuble CNSS, 1^{er} étage, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM;

GERANCE: Monsieur ITOUA André, pour une durée indéterminée;

FORMALITE LEGALE: Dépôt au Centre de Formalité des Entreprises de Pointe Noire, le 17 septembre 2012;

RCCM: n°CG/PNR/12 B 440.

Pour insertion

NECROLOGIE

Les enfants Alain Brice Diankanguila, Pamphyl Diankanguila, Aymard Poata, Ulrich Poata, Fred Poata; le petit-fils Ardyl F. Bociani Diankanguila ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès, le 18 octobre 2012, à l'hôpital Adolphe Sicé, à Pointe-Noire, de leur mère et grand-mère, Mme POUATA née MIAKAMONA Adèle, agent municipale à la retraite. La disparue était âgée de 69 ans (née le 22 août 1943, à Brazzaville).

La veillée mortuaire se tient au quartier 120 Fond Tié-Tié, à Pointe-Noire. L'inhumation aura lieu, le 25 octobre 2012.

Od #/hp d lq h# iulf d lq h# # 8 3 # # ID #
VÑde rqq hu/#Ñhv# lhx { /
s rx u#j h#l hq #id whu1

Total E&P Congo: acquisition sismique Moho Nord

Sensibilisation des pêcheurs artisanaux aux dangers de s'approcher du navire sismique

Du 26 octobre 2012 au 31 janvier 2013, la société Total E&P Congo va procéder à l'acquisition des données sismiques au large de Pointe-Noire, sur le gisement Moho Nord. A cet effet, une campagne de sensibilisation sur les dangers de cette activité a été lancée, le 10 octobre 2012, à l'attention des pêcheurs artisanaux et industriels, ainsi que d'autres navigateurs de la côte congolaise. Une équipe de Total E&P Congo, conduite par Mme Séverine Lalande, chef du département Géophysique, a transmis aux pêcheurs artisanaux, les consignes de sécurité y afférentes.

Navire d'opérations sismiques de la société PGS, «Challenger» a été affrété par Total E&P Congo pour effectuer des recherches géophysiques dans le secteur du permis Moho-Bilondo, au large de la côte congolaise. C'est dans ce cadre qu'une opération dénommée «Acquisitions sismiques Moho Nord» va se dé-

ciété Total E&P Congo a initié une campagne de sensibilisation des pêcheurs artisanaux de la plage de Songolo et ceux de Djéno, sur les mesures de sécurité à observer, pour éviter les accidents inhérents à cette activité d'acquisition sismique. En effet, le navire sismique remorqué ou traîne derrière lui 12 câbles immergés, sur une lon-



L'équipe de sensibilisation de Total.



Les pêcheurs de Pointe-Noire.

rouler sur une zone de 42 km X 63 km, et qui va être interdite à la navigation, du 26 octobre 2012 au 31 janvier 2012. Les coordonnées géographiques de cette zone ont été transmises aux services compétents de la Marine marchande, du Port autonome de Pointe-Noire, de la Marine nationale et de la Direction départementale de la pêche. Etant donné les dangers inhérents à cette opération, la so-

gueur de 6 km et une largeur de 600 mètres. L'extrémité de chaque câble est identifiée par une bouée jaune, équipée d'une lumière clignotante de couleur blanche et d'un réflecteur radar. Ce navire va travailler 24 heures sur 24 et ne peut pas s'arrêter, en raison de l'équipement remorqué. En plus, en raison de la longueur des câbles et de la largeur considérée, ce navire a une marge de manœuvre assez réduite. Il

est donc conseillé aux pêcheurs ou à toute sorte d'embarcation de se maintenir à distance du navire «Challenger». Mieux, il est interdit de pénétrer dans la zone de travail de ce navire. Interdiction absolue de croiser et de longer les câbles immergés. L'équipement remorqué est très solide et ca-

qui s'en approcherait. «C'est pour cela que nous sommes venus entretenir les pêcheurs, pour les prévenir des risques, leur expliquer les dangers et, aussi, leur distribuer des réflecteurs qui leur permettront d'être repérés sur radar. La prévention est complétée par trois bateaux d'assistance qui vont pa-

approcher de notre zone de travail et avoir un accident dû à nos opérations», explique Mme Séverine Lalande, chef de département Géophysique à Total E&P Congo.

Paul TCHOMVO



Les réflecteurs distribués gratuitement aux pêcheurs.

pable d'endommager gravement les pirogues, filets et autres équipements de pêche

trouiller autour du dispositif et qui vont empêcher les pêcheurs et autres navires de se

Des brochures explicatives et plus d'une centaine de réflecteurs ont été, gracieusement, distribués aux pêcheurs artisanaux, venus nombreux à cette campagne de sensibilisation. Pour Sylvain Goma Batchi, vice-président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, en charge de la pêche et président de la Communauté des pêcheurs artisanaux de Songolo, cette campagne est la bienvenue. «Même si la zone légale de pêche artisanale est proche des côtes (12 km) et que la zone d'acquisition sismique de Moho Nord est à environ 60 km des côtes, il peut arriver que nos pêcheurs aillent pêcher plus loin, par mégarde, ou, simplement, dériver, du fait des courants marins. C'est, donc, bien d'être prévenus, pour sauvegarder nos matériels et ne pas mettre nos vies en danger», a expliqué Sylvain Goma Batchi.

La campagne de sensibilisation s'est déroulée en présence des représentants de la Marine nationale, la Marine marchande et la Direction départementale de la pêche, tant à Songolo qu'à Djéno. Une action similaire d'information a aussi été engagée auprès des compagnies de pêche congolaises et chinoises qui sont les plus présentes dans les eaux maritimes congolaises.

IN MEMORAM

BISSOUE KOUATILA Mesanges Léocadie «AMINA»

(20 octobre 2009 - 20 octobre 2012)

Trois ans, déjà, notre fille, notre sœur, notre nièce, notre petite-fille, BISSOUE KOUATILA Mesanges Léocadie «AMINA» nous quittait, à la fleur de l'âge. Les années qui passent n'effacent pas la douleur toujours présente dans le cœur de ses parents. En ce triste anniversaire, nous, Familles LITHOMO, KABAKO et MAYELA invitons tous ceux et toutes celles qui l'ont connue et aimée à être en union de prière avec nous, pour demander au Tout-Puissant de lui accorder le repos éternel.



Que par ta miséricorde, Seigneur, son âme repose en paix. Maman AMINA, nous ne t'oublierons jamais!



Contacts
Tél. (00242) 06 627 14 14 / 05 781 00 00
Mail : develinfo2008@yahoo.fr / info.develsa@gmail.com

PLANNING DES SEMINAIRES INTER - ENTREPRISES DU QUATRIEME TRIMESTRE 2012 A BRAZZAVILLE

| N° | Thèmes des séminaires | Objectif du séminaire | Public Concerné | Domaine | Lieu | Date | Participation (en FCFA) | Durée du séminaire |
|------|---|---|---|---------------------|--|---------------------------|-------------------------|--------------------|
| A1 | Le management des équipes : Accompagner et développer les compétences | Se centrer sur sa contribution clé de « développeur de compétences »/ Adapter son style de « développeur de compétences » aux profils des collaborateurs/ Comprendre la dynamique de l'accompagnement individuel et augmenter ses performances en management/ Mettre à jour les capacités et les potentiels individuels. | Toute personne ayant un rôle de commandement ou de responsable d'équipe de travail. | Management | Brazzaville (Salle de formation SCLOG BZV) | DU 07 AU 09 NOVEMBRE 2012 | 600 000 | 3 jours |
| A2 | La gestion de stocks : Pilotage et optimisation | Comprendre la nécessité et l'incidence du stock/ Identifier les zones d'enjeux de ses stocks (risques de rupture, stocks dormants et/ou excédentaires)/ Contribuer à la réduction du coût du stock/Déterminer le stock de sécurité en fonction du taux de service à obtenir/Assurer le pilotage de la gestion des stocks/Adapter le niveau des stocks en fonction du taux de service client | Magasiniers, Gestionnaire des achats et de stocks, comptable | Gestion de stock | Brazzaville (Salle de formation Préfecture de BZV) | DU 15 AU 17 NOVEMBRE 2012 | 600 000 | 3 jours |
| A3 | Management logistique : La maîtrise des moyens pour une meilleure performance | Construire une organisation focalisée sur les attentes du client, la qualité de services et les délais/Etablir un diagnostic et bâtir un plan d'actions/Rechercher les gains de productivité tout au long de la chaîne logistique/Améliorer la productivité et le service client de son entrepôt | Responsables logistiques et moyens généraux | Logistique et achat | Brazzaville (Salle de formation Préfecture de BZV) | DU 28 AU 30 NOVEMBRE 2012 | 600 000 | 3 jours |
| Note | | Date limite des inscription : le 03 novembre 2012 à 15h00 | | | | | | |

A.C Léopards de Dolisie

La porte des demi-finales grandement ouverte

Le public du Stade Denis Sassou Nguesso a été gratifié d'une somptueuse victoire et de la qualification historique d'un club congolais en demi-finale de la Coupe de la Confédération. Il en saura gré à l'A.C Léopards de Dolisie, auteur de cette indélébile page. Il a dompté et terrassé Djoliba A.C de Bamako, dimanche 21 octobre 2012.



L'A.C Léopards a gagné son pari: dompter et dévorer Djoliba (Ph. Kwamy)

Il y a bien longtemps qu'une équipe congolaise a accédé aux demi-finales d'une compétition africaine. Mais, à vrai dire, nombreux envisageaient une tournure aussi heureuse de cette rencontre. Les uns et les autres étaient au stade pour voir comment cela allait se réaliser, Djoliba, déjà, qualifié et exhibant sept points d'avance sur Léopards et huit sur WAC du Maroc, n'ayant plus rien à gagner ni à perdre, au point de mettre au repos quelques pions majeurs de son écurie. C'est pour le vivre que des milliers de spectateurs ont investi, tôt, les gradins du stade.

On s'attendait, donc, à cette victoire. Elle est là. Elle a, définitivement, pris forme en deuxième période. Une période explosive. Passée la première mi-temps, où l'A.C Léopards menait 1-0, but inscrit par Bienvenu Kombo, le staff technique savait, à présent, un peu plus sur l'adversaire. Aussi, avait-il la conviction de n'avoir pas parlé à des sourds. La manifestation la plus concrète aura été les deux buts de Herman Lakolo (66^e) et Rochel Kivouri (78^e), qui ont, définitivement, libéré le public et obligé Djoliba, non seulement à mettre les deux genoux à terre, mais à se coucher, ensuite. Oui, comme un tourbillon insolent, qui secoue et balaie tout sur son passage, l'A.C Léopards ne craignait plus, dès lors, que le ciel lui tombât sur la tête.

Mais, une autre bataille attend les Fauves du Niari. Les joies et satisfactions du 21 octobre estompées, il leur faudra regarder et préparer l'avenir: les demi-finales (les 4 et 18 novembre) contre les Soudanais d'Al Merreichk. Le morceau est dur. Il peut, toutefois, être dévoré. C'est à cette nouvelle situation que vont faire face joueurs, techniciens et dirigeants, en rassemblant tout ce qui leur reste de patriotisme, d'énergie, de détermination. Et il n'est pas exclu qu'ils jouent et... gagnent, encore.

On ne peut, chaque année, accéder aux demi-finales. N'aura-t-il pas fallu attendre dix-sept ans à un club congolais pour parvenir à cette étape? Il faut, donc, en profiter au maximum et frapper un grand coup. Pourquoi ne pas remporter le trophée et rejoindre CARA, l'unique club congolais vainqueur d'une compétition africaine des clubs?

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Coupe de la Confédération

Les Maliens du Djoliba pulvérisés par l'A.C Léopards

L'A.C Léopards de Dolisie a gagné son pari. Condamné à battre Djoliba du Mali, pour garder sa deuxième place du groupe, synonyme de qualification pour les demi-finales de la Coupe de la Confédération, il l'a régulièrement dominé, dimanche 21 octobre, au Stade Denis Sassou Nguesso, par 3-0. Ce match, convient-il de le rappeler, a été joué dans le cadre de la sixième et dernière journée de la phase de poules. Le public est venu nombreux. L'enjeu du match l'y conviait. Il ne pouvait pas s'y dérober.

Le match avait commencé sur les chapeaux de roue. Dès la 8^{ème} minute, Bienvenu Kombo était à l'affût, sur un centre de Franchel Ibara. En allongeant son pied, il ouvrait la marque, du bout de sa godasse à crampons: 1-0, pour A.C Léopards.



Herman Lakolo congratulé par Lutunu Dulé, après son but libérateur (Ph. Kwamy)

doubler la mise, sur la frappe de Guelord Bebhey-Ndey, le ballon étant dévié de sa trajectoire par

Réduit à défendre, ensuite, pendant une bonne partie de la première période de jeu, l'A.C Léopards faisait, cependant, montre de solidarité. Le ballet malien amusait la galerie, réjouissait leur cœur, comme le bon vin, mais il n'est pas allé loin. Car, après les citrons, l'A.C Léopards relevait le défi, avec éclat et dignité. L'explosion d'Herman Lakolo et Rochel Kivouri le confirme. Les deux hommes surprenaient, agréablement, par leur opportunisme. Le premier, à la 66^{ème} minute, propulsait le ballon tombé dans ses pieds dans la cage malienne: 2-0.

Etait-ce, déjà, le bout du tunnel? Non. Le deuxième bouclait la série des buts, de la plus belle manière. Il dynamitait le portier Cheik Abdoul Cadi Sy: 3-0. Et le public répondait, à son tour, à cette belle réalisation, par une ovation frénétique et interminable. Parce qu'il savait que plus rien ne pouvait

encore arrêter l'ascendant des Léopards. Par cette victoire, l'A.C Léopards accède, pour la première fois de son histoire, en demi-finale de la coupe de la Caf.

Equateur Denis NGUIMBI
(Envoyé spécial)

A.C Léopards bat Djoliba A.C (3-0). Arbitres: Bodo Joshua (Botswana). Assistants: Medupe Meshack et Monakwane Moemedi (Botswana). Commissaire: Pierre Mpelé (Cameroun)

A.C Léopards: Lutunu Dulé; Nzamba Mombo, Boris Moubhio, Herman Nkodia, Dimitri Magnokelé Bissiki; Herman Lakolo, Ntela Kalema, Césaire Gandzé (puis Gildas Okakas, 77^e); Franchel Ibara (puis Rochel Kivouri, 46^e), Guelord Bhebey Ndey, Bienvenu Kombo (puis Soukou, 83^e). Entr.: Marius Omog et Cyril Ndonga

Djoliba A.C: Cheick Abdoul Cadi Sy; Sory Ibrahima Bngoura, Salif Coulibaly, Rafan Sidibé, Hamara Fofana; Guimbala Tounkara, Lassine Diarra, Idrissa Traoré (puis Boubacar Bangoura 74^e); Sedonoude Janvier Abouta, Issa Traoré (puis Seydou Diallo, 83^e), Abdoulaye Traoré. Entr.: Alou Badra Diallo.

Erratum

Une coquille s'est glissée dans notre dernière édition. La première demi-finale africaine de l'Inter Club remonte bien à 1988, après avoir éliminé Gor Mahia du Kenya, en quarts de finale, mais en Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe et non en Coupe d'Afrique des clubs champions, comme nous l'avons écrit.



Bienvenu Kombo s'apprêtant à tromper un adversaire (Ph. Kwamy)

Ce but matinal présageait, déjà, un avenir radieux pour l'équipe. Et les Fauves du Niari faillirent

le portier malien, alors que Franchel Ibara l'attendait pour l'accompagner dans les filets.

Formation des arbitres de football

Pour une politique nationale de l'arbitrage



Les arbitres congolais qui ont promis d'améliorer leurs prestations (Ph. Rogalvy)

Du 9 au 13 octobre 2012, 22 arbitres congolais de football ont été à l'école du savoir, sous la direction d'un trio d'experts de la Fifa. Au terme de la formation, le coordinateur du stage, le Gabonais Pierre Alain Mounquengui, a recommandé l'élaboration d'une politique nationale de l'arbitrage et demandé aux gestionnaires du football congolais de soutenir la commission qui en a compétence, pour le suivi des arbitres.

Tous les stagiaires ont reçu une attestation. Et ont pris l'engagement de ne ménager aucun effort pour mettre en musique les leçons

appries. Ils ont donné satisfaction aux instructeurs, par la qualité de leurs interventions. Pierre Alain Mounquengui a, alors, souhaité que les enseignements reçus servent le football congolais, pour lui permettre de bien se développer. Le développement du football dans un pays étant lié à la qualité de son arbitrage.

Tous les autres orateurs ont souhaité, également, la multiplication de tels stages. Toutefois, les arbitres congolais ne doivent pas se contenter du cours de la Fifa qui ne se tient qu'une fois l'an, mais plutôt, d'un programme bien élaboré et bien suivi, pour qu'ils éla-

vent leur niveau. Espérons que cela n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd.

G.M.

Football en Afrique centrale

Le Gabon à l'ère du professionnalisme

Le football gabonais est entré dans le professionnalisme, comme le souhaite la Caf et la Fifa. Le coup d'envoi du premier championnat professionnel a, en effet, été donné, vendredi 19 octobre 2012, et s'achèvera, le 26 mai 2013. Il regroupe 14 équipes. Les clubs se rencontreront en matches aller et retour, pendant 26 journées au bout desquelles le champion de la saison sera connu.

L'histoire retiendra que c'est l'équipe du grand nord, l'Union Sportive de Bitam (USB), qui a empêché les 3 premiers points de ce championnat d'élite, en battant le champion en titre, le CF Mounana, par une courte victoire (1-0).

Près de 10 milliards de francs Cfa injectés

Le gouvernement gabonais a mis du sien, pour soutenir les équipes engagées dans ce premier championnat professionnel. Il va dégager une enveloppe de près de 10 milliards de francs Cfa. Ce qui va permettre aux clubs de s'attacher les services des joueurs de niveau international et de solliciter l'appui des techniciens étrangers de haut niveau.

Missile F.C, par exemple, a recruté le meneur de jeu des Diables-Noirs de Brazzaville, Harris Tchilibou, et l'ancien capitaine d'Africa Sport d'Abidjan, Dalla Coulibaly. F.C Sapins a, dans ses rangs, le capitaine des Panthères et ex-pro en France et en Grèce,

Daniel Cousin, et s'est attaché, aussi, les services de l'attaquant français Laurent Gagnier.

Athletic Club de Bongoville, dans le Haut-Ogooué, pour sa part, a récupéré une bonne partie d'anciens internationaux, notamment, Rodrigue Moundounga, Boris Nguéma, Cédric Moubamba et Do Marcolino. Ce Club ne cache pas son ambition: remporter ni plus, ni moins le titre, voire gagner la Coupe du Gabon 2013.

Parmi les coachs de renom appelés à la tête de certains clubs, on retient le nom d'Ivica Todorov, ancien entraîneur des Diables-Rouges du Congo. Il se trouve à la tête de Manga-Sport de Mounana. Yves Brecheteau, ex-adjoint de Robert Nouzaret, à Saint-Etienne (1998-2000), entraîne F.C Sapins. L'ancien coach du Togo, Tchanilé Banna, a été recruté par Nguen/Asuku de Franceville.

On le voit, avec cet échantillon, chaque équipe a mis toute les chances de son côté, et le premier championnat professionnel du Gabon annonce des étincelles.

La création d'un championnat professionnel au Gabon relève, affirme-t-on, de la volonté du président de la République à soutenir le développement du sport roi au Gabon. Ce championnat va, certainement, attirer de nombreux hommes d'affaires et offrir de nombreuses opportunités aux joueurs locaux.

G.M.

Championnat national

Résultats de la 24^{ème} journée

Les résultats ci-après ont été glanés, pendant le week-end dernier.

Groupe A: F.C Kondzo-Saint-Michel de Loukolela (1-1), CARA-Saint-Michel de Ouenzé (0-0), Patronage Sainte-Anne-Tongo F.C Jambon (0-2), Etoile du Congo-A.S Police (2-0), Cuvette F.C-Diables-Noirs (0-1).

Groupe B: U.S Saint-Pierre-J.S.B (1-0), Nico-Nicoyé-F.C Bilombé (0-0), Munisport-ASICO (2-0), Pigeon Vert-La Mancha (2-1).

Restent à jouer: A.S Cheminots-Vision, A.S.P-V.Club Mokanda, A.C Léopards-Olympic Nkayi.

Ligue africaine des champions

Une finale arabo-arabophone

Les Egyptiens d'Al Ahly du Caire et les Tunisiens d'Espérance de Tunis disputeront la finale de la Ligue africaine des champions 2012. C'est sur une courte victoire (1-0), à l'issue du match retour face aux Nigériens des Sunshine Stars, qu'Al Ahly se qualifie. Quant aux Tunisiens d'Espérance, ils seront bien au rendez-vous, après avoir lavé l'affront de Mazembé, en 2010, en éliminant les Corbeaux de Lubumbashi, qu'ils ont battus 1-0, après le (0-0) du match aller, à l'extérieur.